



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2667  
13 septembre 2019  
1,20 € • DOM: 1,80 €



**Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!**

# **LUTTE** **OUVRIÈRE**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

**Le journal  
d'Arlette Laguiller**

# **Non à la démolition des retraites !**



**Brexit**  
**Du chaos  
à l'absurde**

Page 16

**Plan pauvreté**  
**Un cache-  
misère**

Page 3

**Dans les entreprises**  
**RATP, hôpitaux,  
hôtellerie...**

Pages 12 à 15

**LEUR SOCIÉTÉ**

Pesticides : l'impasse de l'agriculture capitaliste 3

Pauvreté : un plan pour cacher la misère 3

Retraites : une longue offensive contre les travailleurs 4

Baisse programmée des pensions 4

Taxe foncière et taxe d'habitation : vases communicants 5

Travailleurs pauvres : quelle retraite ? 5

En 1939 : les réfugiés étaient des Français 5

Le Pen en campagne : contre Macron, pour les patrons 5

Enfants handicapés : pénurie d'accompagnants 6

Salaires des enseignants : l'art de fausser les chiffres 6

Poulets à l'eau : maigres cuisses, gros profits 6

Aigle Azur : salariés et passagers dans la galère 7

Rapport sur la fraude : les riches dédouanés 7

Taxe sur les yachts : fisc de complaisance 7

France - Russie - États-Unis : relations d'affaires entre brigands 11

Mille milliards d'euros : le magot des parasites 11

SKF - Saint-Cyr-sur-Loire : à qui profite la robotisation ? 11

**DANS LE MONDE**

Bahamas : une catastrophe humanitaire et sociale 8

Soudan : derrière le gouvernement civil, les militaires au pouvoir 8

Russie : un « vote intelligent » aux élections municipales 9

États-Unis : le gouvernement attaque les syndicats 9

Grande-Bretagne : le Brexit, du chaos à l'absurde 16

Maroc : avorter, c'est risquer la prison 16

**ENTREPRISES**

Urgences : Buzyn laisse couler l'hôpital 12

Chantiers de Saint-Nazaire : affichage de rêves de patron 12

Dans nos bulletins d'entreprise 12

Hôtel Ibis - Batignolles : huit semaines de grève 13

Hôtel NH Collection - Marseille : 13

Loi Mobilité et plateforme Internet : pour la sécurité des patrons 13

Orange - Lyon 13

Auchan - Clermont-Ferrand : non au travail du dimanche ! 13

RATP : grève le 13 septembre, un premier avertissement 14

Finances publiques : non aux suppressions d'emplois ! 14

Pollution industrielle : impunité patronale 14

La Redoute - Wattrelos : mis à pied pour une clémentine ! 15

Vivarte : jamais mieux servi que par soi-même 15

**IL Y A 80 ANS**

Août 1939 : la signature du pacte germano-soviétique 10

**AGENDA**

Fêtes régionales de Lutte ouvrière 3

13, 14 et 15 septembre : Lutte ouvrière à la fête de l'Humanité 7

# Non à la démolition des retraites !

Le gouvernement a décidé de faire traîner en longueur la réforme des retraites. Après 18 mois de « concertations » et une dernière séance de discussions avec les syndicats, il lancera cette semaine un pseudo-débat de plusieurs mois. C'est une façon comme une autre de noyer le poisson et d'endormir les travailleurs.

Cette réforme est une nouvelle attaque, et de taille ! Que l'on parle d'âge pivot à 64 ans, comme l'a préconisé Delevoye, ou que l'on préfère, comme Macron, allonger la durée de cotisation, tous les futurs retraités seront perdants. Ils perdront d'autant plus que le mode de calcul de cette retraite par points fera dépendre la pension des salaires touchés tout au long de la carrière, et non plus des meilleures années. Quant à la valeur du point, le gouvernement se réserve le droit de la modifier !

De réforme en réforme, c'est toujours la même folie. Pour toucher une retraite complète, il faudrait rester au travail après 62 ans, alors que la moitié des plus de 55 ans sont licenciés, mis au chômage ou en invalidité. Il faudrait avoir cotisé 43 ans, alors que la précarité et les périodes de chômage sont devenues le lot commun. Le gouvernement parle d'égalité ? Mais ce sera l'égalité dans les sacrifices et dans les retraites de misère !

La prudence du gouvernement montre qu'il redoute les réactions populaires et ne veut prendre aucun risque avant les municipales. Il sait que le mécontentement exprimé dans le mouvement des gilets jaunes couve toujours et il craint une nouvelle explosion de colère. C'est la preuve que nous ne nous ferons respecter qu'en nous mobilisant.

Si Macron a trouvé urgent d'attendre, les travailleurs, eux, n'ont aucune raison de rester les bras croisés. Nous pouvons stopper ses attaques, à condition de nous rassembler et d'exprimer notre colère collectivement. À condition de nous faire craindre. Et nous pouvons le faire, avec nos armes de travailleurs, la grève et les manifestations.

Les salariés de la RATP seront les premiers à dire leur opposition à cette réforme le 13 septembre. Ils ont calculé qu'elle leur fera perdre, en moyenne, 500 euros mensuels sur leur retraite, et ils ne s'y résignent pas. Ils ont mille fois raison. Si leur grève est une réussite, ce sera un encouragement pour les travailleurs de tous les autres secteurs à faire de même et à répondre le plus nombreux possible à l'appel de la CGT le 24 septembre.

Les travailleurs n'ont aucune raison d'accepter de se faire voler une partie de leur pension. Chaque euro pris au monde du travail ne sert qu'à arroser les actionnaires et à grossir les fortunes délirantes d'une minorité. Et, plus grave encore pour l'avenir de la société, tous ces sacrifices ne servent au bout du compte qu'à alimenter un système financier hors de tout contrôle.

À chacune de leurs attaques, grand patronat et gouvernement expliquent la bouche en cœur qu'il s'agit de préserver l'avenir. À les en croire, ils suppriment des lits dans les hôpitaux pour sauver le système de santé. Ils réduisent les droits des chômeurs pour pérenniser le système d'allocations chômage. Ils s'acharnent contre les retraités pour garantir l'avenir du système... Mais ils ne savent même pas si dans un mois, dans six mois ou dans un an, leur économie sera encore sur pied !

Pas une semaine ne passe sans que les économistes bourgeois annoncent l'imminence d'un nouveau krach. Bulles boursières, bulle sur l'or, bulle immobilière... la spéculation fait rage parce que, dans ce capitalisme pourrissant, la finance rapporte plus et bien plus vite que tout investissement dans la production. La spéculation a accumulé une telle quantité de matière explosive que le moindre choc, la moindre incertitude, ou de mauvaises prévisions, peuvent agir comme un détonateur sur un baril de poudre.

Une nouvelle preuve de la dinguerie du système a été donnée jeudi dernier, lorsque l'État français a emprunté en une seule journée 10 milliards, dont plus d'un milliard à des taux négatifs. Autrement dit, les prêteurs de capitaux perdront de l'argent.

Oui, les capitalistes se ruent sur les dettes des États, qu'ils pensent être des valeurs sûres, quitte à perdre des millions, parce qu'ils se préparent au pire, c'est-à-dire à un nouveau krach. Un krach qui pourrait avoir des conséquences désastreuses pour toute l'économie.

Et c'est pour cette économie de casino que les travailleurs devraient se saigner ?

Seul le monde du travail est en mesure de mettre fin à ce système économique absurde. En se battant pour ses intérêts, en se battant justement pour que les richesses produites par les travailleurs servent aux salaires, aux emplois, aux retraites et à toute la société au travers des services publics.



# Pesticides : l'impasse de l'agriculture capitaliste

**Le 9 septembre, le gouvernement a mis en ligne pour consultation le décret sur les distances de sécurité entre les lieux d'habitation et les champs traités par pesticides.**

Le décret avait été préparé à partir des recommandations de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, l'Anses. Il préconise des distances de cinq et dix mètres, suivant la dangerosité du produit et la hauteur de pulvérisation, sachant que l'opération est de toute façon interdite quand le vent souffle. L'Anses et le décret recommandent en outre que les agriculteurs, les élus et les riverains puissent s'entendre localement, ce qui s'avère pour le moins délicat.

Les maires qui ont pris des arrêtés portant la distance de sécurité à 150 mètres ont immédiatement suscité une levée de boucliers des représentants des agriculteurs, et le gouvernement a fait casser ces arrêtés. Les dangers des pesticides sont pourtant bien connus, avant tout par le million de travailleurs des champs, des vignes, des vergers et des cultures où ces produits sont épanchés par dizaines de milliers de tonnes chaque année.

La responsable de la FNSEA, le syndicat agricole majoritaire, proteste en évoquant le manque à gagner insupportable pour les agriculteurs. Elle prétend

que ceux qui critiquent les pesticides n'ont jamais vu un pulvérisateur. Ce n'est certainement pas le cas des dizaines d'agriculteurs qui se sont constitués en association de victimes des pesticides, de ceux qui sont décédés, de ceux qui sont en procès contre Monsanto et Bayer. En revanche, c'est très probablement le cas des capitalistes de l'agriculture, des directeurs du Crédit agricole, des actionnaires de l'industrie agroalimentaire et de la grande distribution, qui ont fait naître et rendu obligatoire ce type d'agriculture. Pour ceux-là, les pulvérisateurs, les pesticides, ceux qui les utilisent et en meurent parfois, comme ceux qui les inhalent par proximité, ne représentent que des lignes dans les livres de comptes. Ce n'est pas tant la distance de sécurité qui est en cause que l'utilisation même des pesticides et, au-delà, le point où en est arrivé l'agriculture capitaliste, qui détruit la terre et les travailleurs, seules sources de richesse, tout en restant incapable de nourrir l'humanité.

Sans doute bien des agriculteurs petits et moyens approuvent les arguments de la FNSEA sur le manque à gagner. En fait, ils sont

prêts à prendre le risque de tomber malade, ou le nient, parce qu'ils ne voient pas comment gérer autrement leur exploitation, parce qu'ils sont dans l'entonnoir de la dette et doivent passer par là où banquiers, fournisseurs et acheteurs le veulent. Les salariés n'ont, eux, pas le choix et doivent s'exposer, avec ou sans protection, à des produits dangereux. Les riverains, et certains élus, voudraient bien dire leur mot sur les pesticides, mais l'État le leur a refusé, en s'alignant sur les capitalistes du secteur. La préconisation par décret d'une distance de 5 et 10 mètres est très exactement celle inscrite sur les emballages des produits.

Politiquement, le gouvernement se retrouve coincé entre la défense des intérêts des plus riches, son cœur de métier, et les besoins de sa propagande électorale récemment verdie, son nouvel argument de vente. D'où la mise en ligne du décret et la possibilité, pour tout un chacun et pendant trois semaines, de déposer sa contribution. Macron et ses ministres n'ont évidemment pas l'intention, quel que soit le résultat de la consultation, de changer leur politique. Tout au plus espèrent-ils que d'ici là les dangers de l'épandage de pesticides seront sortis de l'actualité.

**Paul Galois**



Campagne de l'association Abbé Pierre.

## Pauvreté : un plan pour cacher la misère

**Le 10 septembre, Emmanuel Macron est allé célébrer l'anniversaire de son plan pauvreté dans un chantier d'insertion par l'activité économique (IAE) du Val-de-Marne. Il voulait en profiter pour en vanter les premiers résultats et annoncer des améliorations à venir, un bilan que les associations qui s'occupent des plus démunis trouvent bien insuffisant, en particulier pour les plus pauvres parmi les pauvres.**

Le dispositif IAE consiste à aider des structures, associations, chantiers ou entreprises d'insertion, au nombre de 3 900 actuellement, qui accueillent et aident les chômeurs les plus éloignés de l'emploi à retrouver une activité et à se réinsérer dans le monde du travail. Le budget de l'IAE, qui était de 900 millions pour 2019 devrait dépasser le milliard. Mais ces emplois en réinsertion, qui se montent au total à 140 000, n'augmentent au mieux que de 4 à 5 000 par an.

Le gouvernement se vante de certaines mesures : la revalorisation de la prime d'activité – qui doit plus à la lutte des gilets jaunes qu'à Macron – la création de places en crèche, les petits déjeuners gratuits pour 100 000 élèves. Mais un enfant sur cinq vit dans une famille pauvre. Globalement, le taux de pauvreté est resté le même : 14 % de la population, soit neuf millions de personnes, vivent avec moins de 1 026 euros par mois. Le gouvernement

fait valoir que le taux de pauvreté aurait atteint les 22 % sans les aides sociales que Macron, qui donne des milliards au patronat, osait traiter de « pognon de dingue ».

En réalité, les disparités sont très fortes : les 10 % les plus pauvres le sont devenus encore plus, avec la baisse des APL, la désindexation des allocations logement et des prestations familiales.

Que représente la création de quelques milliers de postes d'insertion en face de la suppression de 250 000 emplois aidés, face à près de 6 millions de chômeurs, à l'absence de revalorisation du RSA ? Que va faire la réforme de l'Assurance chômage, si ce n'est précipiter des milliers de chômeurs vers les minima sociaux, quand il faudrait au contraire aller vers la création de centaines de milliers d'emplois ?

Le gouvernement Macron joue les dames patronnesses pour aider les pauvres... à rester pauvres.

**Sylvie Maréchal**



QUEST FRANCE

## AGENDA

### Lyon

**Samedi 21 septembre à partir de 17 heures**  
**Dimanche 22 septembre de 11 h 30 à 19 heures**  
 Espace Mosaïque à Saint-Priest  
 47, rue Aristide Briand (route d'Heyrieux)

## Fêtes régionales de Lutte ouvrière

### Toulouse

**Samedi 28 septembre de 18 heures à minuit**  
**Dimanche 29 septembre de 11 heures à 18 heures**  
 Hall 8 du Parc des Expositions (accès par le pont Pierre-de-Coubertin)

### Lille

**Samedi 5 octobre à partir de 15 heures**  
 Espace Concorde, rue Carpeaux Villeneuve d'Ascq

### Rennes

**Samedi 5 octobre à partir de 15 heures**  
 Carrefour 18 - 7, rue d'Espagne

### Saint-Pierre-des-Corps

**Samedi 12 octobre à partir de 14 heures**  
 Salle des Fêtes (près de la mairie)

### Grenoble

**Samedi 12 octobre à partir de 15 heures**  
 Salle des Fêtes d'Échirolles  
 21, avenue de 8 Mai 1945

# Retraites : longue offensive contre les travailleurs

L'attaque en cours contre les retraites n'est pas une nouveauté. Aujourd'hui, Macron et les siens essaient, comme à chaque fois dans le passé, de cacher l'importance de cette remise en cause des droits des travailleurs derrière les mots de justice et d'équité.

En fait, cette vague d'attaques sur les retraites a véritablement commencé il y a trente ans, sous le gouvernement socialiste de Rocard, alors que Mitterrand était président de la République. Le système en place pour les millions de salariés du privé n'était certes pas idéal, il comportait depuis sa naissance des injustices criantes, laissant toute une partie des travailleurs, et tout particulièrement les travailleuses, avec une retraite misérable au bout d'une vie d'exploitation. Même dans le secteur public, les salariés des catégories les moins payées se retrouvaient avec une retraite

bien faible. Mais cela n'allait nullement s'améliorer.

## Du Livre blanc de Rocard à Balladur

Mais, avec la crise du système capitaliste, tous les gouvernements ont cherché le moyen de récupérer l'argent public des impôts et celui versé par les travailleurs pour assurer leurs vieux jours, pour le diriger vers les comptes en banque du patronat par les biais les plus divers. Ils ont aussi diminué les cotisations dites patronales, qui ne sont en fait que du salaire différé, et considéré comme tel dans la comptabilité des entreprises. Michel Rocard

prépara une attaque d'ampleur contre les retraites, en mettant sur pied en 1991 ce qu'il appela *Le Livre blanc des retraites*. Après qu'il a été débarqué de son poste et que la gauche a été renvoyée dans l'opposition, Balladur, Premier ministre de la majorité de droite, a mis en application ce programme propatronal dès son investiture en 1993. Cela eut des effets dévastateurs pour des millions de salariés.

Jusqu'à là, la retraite Sécurité sociale, qui représentait les trois quarts de celle des salariés du privé, le quart restant étant constitué des retraites complémentaires calculées par points, assurait au total à ceux qui avaient eu une carrière complète une retraite proche du salaire touché. La réforme Balladur, étalée sur une vingtaine d'années, allait faire baisser fortement

le montant des retraites. Au lieu du calcul sur les dix meilleures années avec 37,5 années de cotisations, il fallait avoir cumulé 40 ans de cotisations pour toucher une retraite calculée sur les 25 meilleures années. Pire, les cotisations versées au cours de ces années ne furent plus revalorisées en fonction de l'évolution du salaire moyen, mais de la hausse officielle des prix. Cette mesure a réussi à faire baisser les retraites de plus de 30%.

À peine cette remise en cause entérinée, Juppé, qui avait pris la succession de Balladur en 1995, sous la présidence Chirac, voulut mettre le secteur public au même traitement. La grève générale des cheminots et les manifestations massives de novembre-décembre 1995, regroupant des centaines de milliers de manifestants, firent capoter la partie du projet sur les retraites du secteur public ou para-public.

## Continuité gauche-droite

La gauche unie (PS-PC-Verts), revenue au gouvernement en 1997 avec Jospin, se garda bien de remettre en cause les réformes Balladur sur les retraites. Mauroy, ancien Premier ministre socialiste, prépara à son tour une nouvelle « grande réforme des retraites ». Puis, Jospin parti, il revint au ministre Fillon de mettre en application en 2003 ce qui avait été préparé par la

gauche. Sarkozy mit ensuite en place la retraite à 62 ans, en lieu et place des 60 ans. Après 2012, ce fut Hollande qui joua sur le temps de cotisation et qui bloqua la revalorisation des retraites. Le patronat s'attaqua alors aux retraites complémentaires, gérées paritairement avec les syndicats, bloquant leur revalorisation et instituant une pénalité pour les retraites prises à l'âge légal de 62 ans.

Aujourd'hui, Macron voudrait continuer sur cette voie en portant un nouveau coup aux travailleurs du privé et du public, dans une réforme qu'il dit historique.

Le patronat est insatiable dans son désir de réduire les droits des salariés et de récupérer tout ce qu'il peut, quelles qu'en soient les conséquences pour le monde du travail.

Les reculs imposés sur les retraites sont ainsi le reflet du rapport de forces entre la classe ouvrière et des capitalistes décidés à ne faire aucun cadeau. Inverser le cours des choses ne sera possible qu'en retrouvant véritablement la voie de la lutte de classe. Le plus tôt sera le mieux et, dans le cours de cette lutte, il faudra savoir renouer avec les revendications passées de la classe ouvrière combattante, qui affirmaient que c'est à la classe capitaliste, et à elle seule, de financer une retraite décente à tous les travailleurs qui ont vécu une vie d'exploitation.

**Paul Sorel**



Ce qu'on revendiquait encore en 2003.

## Baisse programmée des pensions

En présentant le 18 juillet son projet de réforme des retraites, le haut-commissaire Jean-Paul Delevoye a mis en avant neuf cas types : Leila, assistante de direction ; Laurent, vendeur et chômeur ; Inès, vendeuse à temps partiel ; Thomas, graphiste ; etc.

Selon les calculs de Delevoye, la réforme est presque toujours avantageuse. Par exemple Marine, 22 ans, qui a travaillé comme développeuse web depuis l'âge de 22 ans, aurait dans le nouveau système une pension supérieure, qu'elle parte à 62 ans ou 64 ans. Mais un collectif composé d'économistes, d'experts et de fonctionnaires, baptisé *reformedesretraites.fr*, a repris trois des cas types et a refait les calculs.

Ce collectif dénonce une entourloupe du gouvernement, le rapport s'étant

appuyé sur des données tronquées. Il examine trois cas de salariés ayant travaillé de l'âge de 22 ans à celui de 64 ans, sur deux générations : des salariés nés en 1961, d'autres nés en 1990. Un salarié du privé partait avec 72,5% de son dernier salaire avant la « réforme » ; maintenant, ce sera avec seulement 55,8%. Un employé au smic qui avait une retraite correspondant à 81,6% de son dernier salaire ne touchera plus que 64,8%. Et un fonctionnaire de catégorie B qui partait avec 64,1% ne recevra plus

que 54,4% de son dernier salaire. Dans les trois cas, la réforme représente un recul. Pour avoir le même niveau de pension qu'un salarié né en 1961, un salarié né en 1990 devrait travailler jusqu'à trois ans et demi de plus, toutes choses étant égales par ailleurs.

Le collectif conclut que la réforme va « entraîner une baisse considérable des taux de remplacement par rapport à aujourd'hui », ajoutant que cette baisse sera pire que celle causée par les réformes Balladur (1993), Fillon (2003) et Touraine (2014).

C'est un recul du montant des pensions qui se prépare, pour tous, régimes spéciaux ou pas. Sauf si les travailleurs y mettent le holà.

**Michel Bondelet**



# Taxe foncière et taxe d'habitation : les vases communicants

**Quelque 140 000 propriétaires ont reçu un avis de paiement de leur taxe foncière, majorée de 15 à 35 % par rapport à l'année précédente, sans même une note d'explication. Ils ne seront certainement pas les seuls, le fisc, c'est-à-dire le gouvernement, ayant décidé de revoir l'ensemble des taux de cet impôt.**

La taxe foncière est calculée à partir de la base locative d'un bien immobilier, à savoir des revenus estimés si l'appartement ou la maison étaient mis en location. Cette base a été fixée il y a une cinquantaine d'années, or les loyers ont explosé depuis cette date. Les pouvoirs publics estiment aussi que des travaux d'amélioration ont été effectués dans la plupart des logements et que cela justifierait de revaloriser la base locative. Prudent,

surtout avant une période d'élections, le secrétaire d'État en charge du dossier, Olivier Dussopt, prévoit que cette révision devrait s'étaler sur plusieurs années.

La plupart des propriétaires ne sont ni des spéculateurs ni des marchands de sommeil qui louent leurs biens pour s'enrichir, mais des travailleurs qui ont investi leurs économies dans cet achat afin d'avoir un toit au-dessus de leur tête en vue de la retraite ou de



WIKIPEDIA

revers dus au chômage ou aux aléas de la vie. Et si la valeur locative de leur logement peut avoir augmenté par des améliorations individuelles ou liées à l'environnement, elle peut tout autant baisser si le propriétaire ne peut assumer ses frais d'entretien. La ponction peut être énorme pour eux. Alors que le

gouvernement se vante, par la suppression de la taxe d'habitation, de sa volonté de redonner de l'argent aux ménages, beaucoup auront le sentiment de devoir le rendre sous forme de taxe foncière.

En enlevant aux communes des rentrées générées par la taxe d'habitation, le gouvernement les

laisse démunies pour faire face aux dépenses publiques indispensables. Si elles veulent pouvoir boucler leur budget, elles n'ont donc que le choix d'augmenter d'autres taxes.

À part cela, le gouvernement s'était engagé à ce qu'il n'y ait aucune hausse d'impôt!

**Marianne Lamiral**

## Travailleurs pauvres : quelle retraite ?

Pour remettre de l'équité dans le système des retraites, comme le prétend le gouvernement, il faudrait déjà assurer à tous un emploi payé correctement. En quoi la retraite à points, avec un euro cotisé donnant paraît-il les mêmes droits à tous, résoudre-t-elle le problème de tous ceux qui ont des carrières hachées, de longues

périodes de chômage, des temps partiels imposés par le patron ou un handicap ?

En 2015, il y avait déjà 1 363 000 retraités pauvres. Le décalage de l'âge de la retraite augmente le nombre de ceux qui ne sont ni au travail ni à la retraite, et dont deux tiers sont des femmes.

Mais, une fois à la retraite, plus d'un

demi-million de retraités ne perçoivent que le minimum vieillesse après 65 ans, la grande majorité ayant travaillé pour des patrons privés. Ce qui signifie que le plus souvent leur pension était inférieure à 868,20 euros entre 62 et 65 ans. D'après le gouvernement, un nombre équivalent de retraités ne font pas la

demande pour obtenir le minimum vieillesse, soit pour ne pas amputer l'héritage qu'ils tiennent à laisser à leurs proches, soit par manque d'information et difficultés face à l'administration.

La retraite par points n'empêchera pas que les retraités pauvres... restent pauvres.

**Inès Rabah**

**Ne nous laissons**



**SORTIE D'USINE**  
**pas faire !**

lupa

## Le Pen en campagne : contre Macron, pour les patrons

**Dimanche 8 septembre, à Hénin-Beaumont, Marine Le Pen a fait sa rentrée politique à grand renfort de démagogie.**

La dirigeante d'extrême droite s'est payé le luxe de dénoncer les violences contre les gilets jaunes, en en rendant le gouvernement responsable sans jamais toucher à la police elle-même. Elle a évoqué l'insécurité, la sauvagerie de la société, sans jamais parler des entreprises fermées par des patrons bien français, des appartements insalubres loués par des propriétaires ignobles, des accidents du travail en hausse du fait des cadences infernales imposées par des actionnaires avides. Elle conspu Macron, mais surtout pas les patrons milliardaires qui imposent des salaires tellement bas qu'il est impossible d'en vivre correctement.

Pour alimenter une propagande haineuse, Le Pen se complait dans l'évocation des faits divers les plus sordides, comme l'agression de Villeurbanne commise par un réfugié afghan. Non seulement ses discours politiques ne visent jamais le patronat mais, en semant la division, ils affaiblissent le monde du travail.

En faisant croire qu'avec elle au pouvoir tout changerait, Le Pen ment comme tous les autres. Elle contribue elle aussi à faire oublier que les dirigeants de la société sont les capitalistes et que c'est leur système qui est la cause de la misère montante. Elle veut surtout montrer, y compris à l'électorat de droite,

qu'elle pourrait être une solution de secours pour gouverner au service de la bourgeoisie. Elle reproche au gouvernement « d'avoir mis en œuvre un projet pour ceux qui ont réussi, tout en ignorant voire en méprisant ceux qui, aux yeux du président, ne seraient rien » et ainsi d'avoir « lancé les Français les uns contre les

autres ». Mais, ce faisant, elle ne critique ni les inégalités croissantes, ni l'exploitation, mais le fait que le gouvernement Macron a aggravé les tensions sociales, attisé la colère des classes populaires. Elle veut ainsi faire croire que sa politique de division et de haine pourrait détourner le mécontentement et

empêcher qu'il s'exprime sur le terrain social.

En tentant de jouer avec les peurs pour détourner la colère des travailleurs vers d'autres cibles que leurs véritables ennemis, Le Pen montre le même mépris pour les classes populaires que ceux qui sont au pouvoir.

**Marion Ajar**

## En 1939: les réfugiés étaient des Français

Le 1<sup>er</sup> septembre 1939, lorsque la France déclara la guerre à l'Allemagne qui venait d'envahir la Pologne, ordre fut donné aux 275 000 Alsaciens et 210 000 Mosellans qui habitaient près de la frontière d'évacuer immédiatement la région. Ils devaient quitter leur domicile dans les deux heures en emportant au

maximum 30 kg de bagages et de la nourriture pour trois jours. À pied pour la plupart, ils rejoignirent les gares qui leur étaient assignées, d'où ils furent évacués vers les départements du Sud-Ouest de la France, qui reçurent près d'un demi-million de réfugiés.

Du jour au lendemain, des centaines de milliers

d'Alsaciens et de Lorrains devinrent des réfugiés et se retrouvèrent dans une région qu'ils ne connaissaient pas, dont ils ne parlaient guère la langue...

Dans l'exil forcé qui leur était imposé, ils furent bien contents de rencontrer de la solidarité dans la population.

**M.F.**

## Enfants handicapés : pénurie d'accompagnants



Jean-Michel Blanquer a présenté la scolarisation des enfants handicapés comme « un des points majeurs de la rentrée ». Mais, comme les autres années, de nombreux enfants n'ont aucune solution de prise en charge.

Le ministre de l'Éducation ainsi que la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées ont annoncé que 23 500 enfants handicapés supplémentaires sont scolarisés, dont 86 % à temps plein, grâce au recrutement de 4 500 AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) supplémentaires. Ils prétendent

aussi avoir amélioré le statut des AESH, les anciens AVS, puisqu'ils ne seront plus recrutés en contrats aidés, mais en CDD de trois ans, renouvelable trois ans supplémentaires, qui pourrait ensuite se transformer en CDI.

Il faut une bonne dose de mauvaise foi pour présenter cela comme la fin de la

précarité, alors qu'il faudra attendre six ans pour pouvoir espérer un CDI. D'autant plus qu'une bonne partie des contrats d'AESH sont à temps partiel imposé, souvent de 18 ou 20 heures par semaine, pour des salaires de l'ordre de 600 euros.

Plusieurs journées de grève et de manifestations ont eu lieu au cours de l'année pour dénoncer ces contrats précaires, ainsi que la mise en place des Pôles inclusifs d'accompagnement localisé (PIAL), des organismes qui regroupent les AESH d'un quartier, de façon à pouvoir les envoyer travailler quelques heures dans une école, puis dans une autre, ou dans un collège. C'est une dégradation pour les conditions de travail des AESH, mais aussi pour certains enfants qui ainsi ne sont scolarisés que quelques heures par semaine, alors qu'ils pourraient l'être à temps plein, à condition d'être accompagnés.

Faute de chiffre officiel sur le nombre d'enfants handicapés non scolarisés, l'Unapei, une association qui milite pour l'accès des enfants handicapés à

l'éducation, a lancé une plateforme pour recenser les familles sans solution. Les nombreux témoignages sont parlants : à Nantes, Richka, 7 ans, n'a pas fait sa rentrée le 2 septembre car elle n'a pas d'AESH, alors que depuis sa scolarisation en 2017 elle avait beaucoup progressé au niveau du langage, du comportement, du rapport avec les autres. À Lyon, dans l'école d'Antoine, 9 ans, aucun des six élèves qui devaient bénéficier d'un AESH n'en a pour l'instant. À Chalon-sur-Saône, une AESH a été nommée pour deux enfants porteurs de

handicaps assez lourds, et ne pourra pas prendre en charge les deux à la fois.

Enfin, de nombreux enfants ont des handicaps trop lourds pour être scolarisés dans une école classique, et devraient être pris en charge dans des structures spécialisées, des IME (instituts médico-éducatifs). Mais le manque de places est tel que les listes d'attente peuvent être de quatre ou cinq ans!

Autant de témoignages qui contredisent l'autosatisfaction de Blanquer.

Hélène Comte

## Poulets à l'eau : maigres cuisses, gros profits

Un scandale vient d'éclater concernant 360 tonnes de poulets gorgés d'eau destinées à des associations caritatives.

Il fait suite à celui de juin 2019 concernant 780 tonnes de steaks qui contenaient du soja, de l'amidon, du gras, des os, tout autre chose que du muscle. Ces steaks avaient commencé à être livrés en juillet 2018.

Les associations pensent assurer la fourniture aux plus précaires de produits de qualité correcte contenant un minimum de protéines, sans que cela soit le cas. Ce sont des fonds publics qui financent l'achat de ces produits, la FEAD, le Fonds européen d'aide aux plus démunis, ou encore un fonds national dédié. Cette fourniture de viandes et produits frais a été organisée depuis 2004. FranceAgriMer, un opérateur public, se charge de conclure les marchés publics d'achat pour le compte des associations et assure le contrôle des fournisseurs sélectionnés. Ces derniers rendent compte d'autocontrôles effectués par un laboratoire indépendant. Dans les 350 entrepôts livrés, les associations se livrent à leur tour à un contrôle visuel, voire gustatif. Des sanctions sont prévues : 5 % du montant du

contrat en cas de non-respect de ses clauses.

Dans les faits, ce sont des courtiers qui répondent aux appels d'offre et qui ensuite se lancent dans une course au moins-disant pour assurer les livraisons. Plus personne ne sait alors d'où viennent les produits. Dans les cas présents, il s'agit officiellement pour les poulets d'une société danoise, et pour les steaks d'une société polonaise. Mais ces dernières ont à leur tour des sous-traitants, et FranceAgriMer juge sur la base de dossier fournis par le courtier.

Après la révélation de la première fraude, le gouvernement a annoncé une intensification des contrôles, ce qui est bien le minimum. Mais ce genre de malversation se retrouve dans bien des produits destinés aux plus pauvres vendus dans les supermarchés. Un contrôle efficace demanderait notamment l'intervention des salariés et supposerait qu'ils ne risquent pas d'être licenciés ou sanctionnés pour avoir révélé une fraude.

Inès Rabah

## Salaire des enseignants : l'art de fausser les chiffres

L'augmentation de salaire de 300 euros pour tous les enseignants, annoncée à son de trompe par le gouvernement, aurait pu apparaître, à condition d'être bien naïf, comme un rattrapage justifié de ce qu'ils ont perdu ces dernières années.

Entre les années sans augmentation de salaire et les quelques miettes accordées avec parcimonie alors que les prix ne cessaient de grimper, c'est bien 300 euros que le personnel de l'Éducation nationale serait en droit de réclamer chaque mois, ainsi d'ailleurs que l'ensemble des salariés.

Mais cette annonce n'a rien à voir avec ce que les enseignants pourront lire sur leur fiche de paie.

Selon une tactique propre à la rédaction des contrats d'assurance, le gouvernement claironne sur les 300 euros, mais pas sur le fait que cette augmentation sera annuelle et avant

déduction des cotisations sociales, qui se montent à environ 25 % du salaire brut. Quant aux médias, la plupart n'ont même pas évoqué cet aspect de l'augmentation et ont propagé sans vergogne l'idée fautive que les enseignants allaient toucher un pactole.

En réalité, c'est donc environ 20 euros que les enseignants gagneront en plus chaque mois, même pas le prix d'une baguette de pain par jour.

M.L.

## Poudre de perlimpinpin

Un décret, paru assez discrètement le 8 septembre, institue une allocation pour les enseignants qui suivront une formation à l'initiative de leur hiérarchie.

Elle sera indemnisée 20 euros brut de l'heure, dans la limite de 120 euros par jour et de cinq jours par an. Et surtout elle devra être effectuée obligatoirement sur le temps de vacances.

Voilà qui entre bien dans la méthode du

ministre Blanquer et du gouvernement : un mélange d'autoritarisme et de démagogie, et des économies sur tout.

Aux enseignants, il promet une petite indemnité; aux parents, il assure que pas un professeur ne manquera devant sa classe pour suivre une formation.

En réalité, cela fait des années que tous les gouvernements se sont montrés de moins en moins capables de proposer aux

enseignants la formation continue qu'ils réclament.

Quant aux élèves et aux parents, ils sont bien obligés de constater que le manque d'enseignants devant une classe résulte de bien d'autres raisons que d'une absence pour formation.

La politique d'économies du gouvernement est agrémentée de poudre aux yeux.

Sylvie Maréchal



## Aigle Azur: salariés et passagers dans la galère

Depuis le 7 septembre Aigle Azur, la deuxième compagnie aérienne française, est aux abonnés absents. Avec la mise en redressement judiciaire, ses actionnaires et dirigeants ont laissé brutalement choir non seulement des milliers de passagers, mais aussi les 1 150 salariés.

La direction savait pourtant depuis des mois que la compagnie risquait le dépôt de bilan. Mais, hors de tout contrôle, elle a menti en affirmant encore début septembre que ces difficultés n'auraient aucune répercussion sur ses vols, ses clients et ses employés.

Les dirigeants d'Aigle Azur ont ainsi vendu jusqu'au dernier moment des

billets d'avion pour l'Algérie, le Mali, le Portugal, etc., encaissant l'argent des passagers tout en préparant la cessation d'activité. Dix jours après l'arrêt des vols, il reste encore 13 000 personnes qui, pour voyager, doivent racheter un nouveau billet au prix fort sur une autre compagnie, en étant presque sûrs que leur billet Aigle Azur ne leur sera jamais remboursé.



La compagnie ne traite pas mieux ses employés, à qui elle a arrêté de verser leurs salaires, pris en charge par un fonds de garantie. À l'appel de syndicats, des rassemblements ont eu lieu le 9 septembre devant le siège d'Aigle Azur à Orly et devant le ministère des Transports à Paris. Ce n'est pourtant pas le gouvernement, tout à fait au courant cet été de la catastrophe à venir mais qui

n'a rien dit, qui sauvera les emplois.

Le secrétaire d'État aux Transports va se contenter de superviser le partage des dépouilles d'Aigle Azur entre ses concurrents. Quatorze capitalistes du secteur, dont Air France, se sont ainsi déclarés, mais aucun ne veut reprendre la compagnie défailante. Au contraire, ils font le pari de sa liquidation, voulant mettre la main sur telle ou

telle ligne aérienne et surtout sur les créneaux de décollage et d'atterrissage à l'aéroport d'Orly qui vont avec.

La comédie du repreneur a été déjà jouée bien des fois dans des secteurs variés de l'économie, avec à la clé des licenciements. Ces vautours ne sont pas des sauveurs pour les salariés d'Aigle Azur, qui devront se faire entendre haut et fort.

Lucien Déroit

## Rapport sur la fraude : les riches dédouanés

Fin mai, Édouard Philippe a commandé un rapport sur la fraude sociale à une sénatrice UDI, Nathalie Goulet, et à une députée LREM, Carole Grojean. Le 3 septembre, les deux élues ont rendu publique leur enquête.

Les journaux télévisés ou les chaînes d'informations en continu ont fabriqué un scoop à partir des chiffres avancés par les deux élues : elles déclaraient que la fraude sociale s'établirait dans une fourchette allant de 13,5 milliards à 45 milliards, en pointant en particulier les fraudes à la carte Vitale et à la Sécurité sociale.

Les organismes de Sécurité sociale et l'Insee ont dénoncé la fantaisie de l'enquête des deux parlementaires, dans un communiqué auquel les grands médias ont en revanche fait peu de publicité. Autrement dit, ces élues en service commandé ont menti sciemment afin d'alimenter les campagnes du gouvernement visant tour à tour les

chômeurs, les retraités, les bénéficiaires du RSA, sans oublier les immigrés ou les migrants.

Pourtant, il y a des fraudes bien identifiées et très coûteuses pour la société. Celle des employeurs qui ne payent pas les cotisations sociales est estimée entre 6 et 8 milliards d'euros. La fraude fiscale, celle des plus riches qui ont la possibilité de placer des sommes importantes dans des paradis fiscaux, représenterait un manque à gagner pour l'État d'environ 100 milliards d'euros par an. Mais cette fraude-là, massive et organisée à grande échelle, c'est celle de la classe de privilégiés et d'exploiteurs que servent Macron et ses ministres.

Boris Savin

## Taxe sur les yachts : fisc de complaisance

À peine élu, Macron avait supprimé l'impôt sur la fortune, offrant ainsi quatre milliards d'euros aux contribuables les plus aisés. En même temps il diminuait l'aide au logement (APL), pour un montant global de 1,5 milliard.

Le gouvernement montrait ainsi crûment qu'il prenait dans les poches des plus pauvres de quoi faire des cadeaux aux plus riches. Pour dissimuler cette évidence, il inventa alors une taxe sur les yachts, censée rapporter dix millions d'euros en année pleine. Non seulement cela aurait été une goutte d'eau dans la mer mais, en 2017, cette taxe a seulement rapporté 288 000 euros à l'État, soit quarante fois moins que prévu.

Ce n'est pas qu'il y ait

moins de yachts ou moins de milliardaires. Au contraire, la vente de navires de luxe a retrouvé son niveau de 2008, année du record... et de la crise financière. 150 yachts neufs ont été livrés dans le monde en 2018, de plus en plus onéreux, de plus en plus grands, de plus en plus luxueux. La mode est aujourd'hui au yacht d'exploration polaire : *La Datcha*, dernier navire de ce type, lancé en juillet, se loue 690 000 euros la semaine, pour douze passagers.

Ces bateaux sont en général acquis par des sociétés écran et enregistrés dans des paradis fiscaux. Ils naviguent sous pavillon de complaisance, même lorsqu'ils passent l'année à Cannes ou à Saint-Tropez. Il y en a des dizaines dans ces ports méditerranéens et quelques autres, dont un bon nombre appartiennent de fait à des contribuables français, mais le fisc n'a su en trouver que six à imposer.

Il est plus facile de faire passer un chameau par le chas d'une aiguille qu'un milliardaire par la porte d'une perception.

Paul Galois

## 13, 14 et 15 septembre : Lutte ouvrière à la fête de l'Humanité

Lutte ouvrière aura cette année encore un stand à la fête de l'Humanité, les 13, 14 et 15 septembre à La Courneuve.

Ce sera l'occasion de s'adresser à tous ceux qui, parmi les participants à ce grand rassemblement populaire organisé par le Parti communiste, se demandent quelles perspectives défendront aujourd'hui pour le monde du travail.

Renforcer la capacité de lutte et l'organisation des travailleurs est une nécessité impérieuse dans la situation actuelle. Mais le «rassemblement des forces de gauche», proposé par les dirigeants

du PC, n'est pas une solution car cela ne peut signifier autre chose que vouloir recommencer la politique qui a montré sa faillite avec Hollande, et avant lui sous Jospin et Mitterrand.

Pour tous ceux qui refusent de se résigner à l'évolution actuelle, qui ont gardé confiance dans la capacité des travailleurs de changer la société, et pour qui les idées communistes restent une perspective d'avenir, il y a bien des questions à débattre.

C'est de tout cela que l'on pourra discuter au stand de Lutte ouvrière à la fête de l'Humanité.

Le stand Lutte ouvrière sera situé, comme l'année passée, près du Village du Monde, avenue Olga Bancic.

- Allocution-débat de Nathalie Arthaud samedi à 16 heures.
- Et de Jean-Pierre Mercier dimanche à 14 heures.
- Débats vendredi à 19 heures, samedi à 20 heures et dimanche à 12 heures.



## Bahamas : une catastrophe humanitaire et sociale

Le passage de l'ouragan Dorian, entre les 1<sup>er</sup> et 3 septembre, a été dévastateur au nord-ouest de l'archipel des Bahamas, en particulier pour l'île de Grand Bahama et les îles Aboco.

Une semaine après la catastrophe, le bilan humain était estimé à 44 morts, mais les disparus se comptent en milliers. Le Programme alimentaire mondial chiffre à 76 000 le nombre de personnes à secourir, pour une population totale de 390 000 habitants.

Constituées de 700 îles, achetées pour certaines par des milliardaires, les Bahamas ont été une colonie britannique avant de devenir indépendantes en 1973. Plus de 80 % des importations et des exportations de l'archipel se font avec les États-Unis. C'est un homme d'affaires américain, Wallace Groves,

qui a fait construire Freeport, principale ville de Grand Bahama et deuxième ville de l'archipel. Paradis fiscal et paradis pour riches touristes, les Bahamas sont pour ceux-là l'eldorado qui a remplacé Cuba, après la révolution castriste de 1959.

L'ouragan Dorian n'a pas épargné certains sites touristiques de luxe, mais il a surtout laissé dans le désarroi et le dénuement la population travailleuse et les plus pauvres. Les autorités ont annoncé que le plus grand bidonville des Bahamas, dans le quartier surnommé The Mudd (la boue) de Grand d'Aboco, n'était plus qu'un



La ville de Marsh Harbour, sur l'île de Great Abaco, détruite après le passage de l'ouragan.

vaste champ de débris où flotait l'odeur pestilentielle de la mort : une semaine après l'ouragan, la zone n'avait pas été visitée par les secours. Ce sont en particulier les immigrés haïtiens, estimés à 80 000 et dont 50 000 seraient en situation irrégulière, qui risquent de payer un lourd tribut à la catastrophe naturelle, d'autant que pour eux toute fuite est compliquée par l'absence de papiers.

Les Bahamas sont présentées comme un pays où

le revenu par tête d'habitant est parmi les plus élevés des Caraïbes, incomparable avec celui de Cuba ou Haïti. Il n'empêche que, plus d'une semaine après la catastrophe naturelle, la population est livrée à elle-même et ne tire aucun avantage de cette prétendue richesse, ni de la proximité des États-Unis, qui ne font rien pour empêcher une catastrophe humanitaire.

En campagne pour sa réélection, Trump a uniquement cherché à exploiter

politiquement ce drame sur le terrain de la démagogie antimigrants.

Il a déclaré, le 8 septembre, qu'il n'était pas question d'accueillir de survivants sans papiers, sans visa, sans certificat de bonnes vie et mœurs...

Après avoir subi la violence du cyclone Dorian, la population des Bahamas est victime de celle de Trump et d'un système économique et social qui laisse mourir les plus pauvres.

**Boris Savin**

## Soudan : derrière le gouvernement civil, les militaires au pouvoir

Le Premier ministre soudanais Abdallah Hamdok a annoncé jeudi 5 septembre les noms des membres de son gouvernement. C'est une étape supplémentaire dans le processus initié par l'accord signé le 17 août entre la junte militaire et les Forces pour la liberté et le changement, censées représenter le mouvement populaire qui a renversé le dictateur Omar al-Bachir.

Ce processus, qualifié de transition vers un régime démocratique par les deux parties et par les dirigeants des grandes puissances, n'est en fait qu'un moyen pour les chefs militaires de se camoufler derrière un gouvernement civil, en conservant l'essentiel du pouvoir.

Le premier épisode de cette prétendue transition a été l'investiture le 21 août d'un Conseil souverain présidé par le chef de la junte militaire, le général Abdel Fattah al-Burhan, qui le dirigera pendant 21 mois avant qu'un civil lui succède. Composée de six civils et cinq militaires, cette instance compte notamment dans ses rangs le général Hemetti, responsable des plus sanglantes répressions depuis le début du mouvement. Dans le gouvernement qui vient d'être nommé, les militaires se sont réservés les postes de la Défense et de l'Intérieur, les autres ministères étant occupés par des spécialistes, à l'image du Premier ministre, ancien économiste de l'ONU, ou du ministre de l'Économie, qui est passé par la Banque mondiale.

Les tâches sont ainsi clairement réparties. Les civils devront faire face à la catastrophe économique que subit la population soudanaise, aller mendier des prêts auprès des grandes puissances et du FMI et assumer les mesures impopulaires exigées en retour. Les militaires garderont le contrôle des forces de répression, c'est-à-dire du pouvoir réel, et avec lui les richesses que leur ont assurées leur mainmise sur le budget

de l'État et les entreprises. Le général Hemetti conservera par exemple le petit empire qu'il s'est constitué dans l'extraction d'or, les transports, le commerce ou le bâtiment. Les militaires pourront ainsi attendre leur heure, quand les civils se seront déconsidérés.

Cette opération pourrait ne pas calmer la colère de la population soudanaise. Celles et ceux qui exigeaient « tout le pouvoir aux civils » voient bien que les militaires sont toujours là en force, que la situation économique continue à empirer et que la répression est prompte à s'abattre sur ceux qui protestent. En massacrant le 3 juin dernier plus d'une centaine de participants au rassemblement

qui se tenait devant le siège de l'état-major à Khartoum, les militaires espéraient en finir avec la contestation dans la rue. Cela ne va pas être le cas. Le lundi 29 juillet, dans la ville d'Al-Obeid et dans trois autres villes du Kordofan du Nord, les manifestants se sont à nouveau rassemblés pour protester contre la hausse du prix du pain et des carburants. La police a alors tiré, tuant quatre lycéens. Le 1<sup>er</sup> août, une imposante manifestation s'est alors rassemblée à Omdurman, ville voisine de Khartoum, pour réclamer justice après la mort des manifestants d'Al-Obeid. Là aussi les forces de répression ont ouvert le feu, faisant quatre morts. À Khartoum,

des manifestations ont aussi eu lieu pour protester contre les conclusions d'une commission d'enquête innocentant les assassins du 3 juin.

Ces événements ont entraîné un changement d'attitude du Parti communiste soudanais, jusque-là aligné sur la politique de négociation avec les militaires menée par les Forces pour la liberté et le changement. Son secrétaire général a déclaré que son parti sortirait des négociations et ne participerait à aucun niveau aux autorités de transition, le processus en cours pouvant « amener le retour de la contre-révolution au pouvoir ».

Aujourd'hui, les dirigeants des grandes puissances ne sont pas avares de mots doux pour fêter le nouveau gouvernement soudanais. Macron a invité Hamdok à Paris, Trump et Merkel l'ont chaudement applaudi, de même que les parrains régionaux des militaires soudanais que sont l'Égypte, l'Arabie saoudite ou les Émirats arabes unis. Ils espèrent que le tour de passe-passe réussira et y apportent leur concours. Mais la population pauvre soudanaise, elle, ne peut se satisfaire de la nomination de ce gouvernement. Elle a toutes les raisons de continuer la lutte.

**Daniel Mescla**



Manifestation à Khartoum le 1er août.

## Russie : un "vote intelligent" aux élections municipales ?

Les élections municipales du 8 septembre dans diverses régions de Russie ont enregistré un recul des candidats les plus inféodés au pouvoir. Cela bien que les autorités, et d'abord à Moscou, aient invalidé à l'avance la quasi-totalité des candidatures indépendantes de l'opposition qui se prétend hors système, pour se différencier de l'opposition parlementaire docile des partis autorisés : le Parti communiste (KPRF), Russie juste et Yabloko.

En piétinant des droits électoraux élémentaires, le pouvoir avait provoqué, peu avant le scrutin, de grandes manifestations dans la capitale. Dans cette « démocratie » façon Poutine, cela s'était accompagné d'une répression systématique de ceux qui défiaient le régime dans la rue, avec des arrestations par milliers et des condamnations à de la prison ferme.

Ne pouvant avoir de représentants aux municipales, sauf exceptions, l'opposition non parlementaire avait, par la bouche d'Alexéï Navalny, son principal animateur à peine sorti d'un énième séjour en prison, appelé à un « vote intelligent ». Il s'agissait

de choisir n'importe quels autres candidats que ceux de Russie unie, le parti du Kremlin, pourvu qu'ils soient bien placés pour faire chuter les hommes et les femmes soutenus par le pouvoir.

Par exemple, dans l'Extrême-Orient russe où, juste après la mobilisation de l'été 2018 contre le gros recul de l'âge de départ en retraite, le Kremlin avait déjà été défait à l'élection du gouverneur, Russie unie n'emporte que 2 des 36 sièges au conseil municipal de la capitale régionale, Khabarovsk.

Sur les 45 sièges municipaux de Moscou, 21 vont au KPRF, à Russie juste et Yabloko. Le bloc du maire



Affrontement avec les forces de police lors d'une manifestation à Moscou en juillet.

Sobianine, un proche de Poutine, n'en a plus que 25, mais il conserve donc la majorité dans une assemblée qui, de toute façon, n'a qu'un rôle décoratif. Mais ce résultat n'est obtenu que de justesse, et en ayant présenté plusieurs candidats non marqués Russie unie, dans l'espoir d'attirer l'électeur.

Cela étant, si le camp Navalny présente ces résultats comme une victoire, la participation électorale a été d'à peine plus de 21%. Ni le « vote intelligent » ni le vote pro-Poutine n'ont vraiment fait recette, tandis qu'une immense majorité d'électeurs n'alliaient pas voter, en particulier dans les milieux populaires où l'on a d'autres

chats à fouetter avec la baisse du pouvoir d'achat qui s'accélère.

Ce camouflet que l'opposition a infligé au pouvoir risque pourtant de passer inaperçu de larges secteurs de la population. Ceux qui ont pu se sentir le plus concernés dans cette affaire, et qui se sont mobilisés autour des urnes, appartiennent le plus souvent à la petite bourgeoisie d'affaires ou à l'intelligentsia. Largement représentés dans les grandes villes, surtout à Moscou, ces milieux se reconnaissent dans les envolées d'un Navalny sur la démocratie qui rimerait avec la mise en place d'un « capitalisme propre » et la mise au pas d'une bureaucratie

corrompue, dont l'avidité écorne les revenus que les petits affairistes tirent de l'exploitation des travailleurs.

Et force est de constater que ces derniers ne se sont pas sentis concernés par l'appel au vote dit intelligent. Alors que les attaques contre la classe ouvrière russe se sont intensifiées ces derniers temps, elle a pourtant bien des raisons de manifester sa colère. Face au pouvoir de la bureaucratie et à son opposition probourgeoise, il n'est que temps que se fassent entendre des voix et des organisations qui, elles, défendent les intérêts politiques du monde du travail.

Pierre Laffitte

## États-Unis : le gouvernement attaque les syndicats

L'article ci-dessous est extrait d'un éditorial du journal trotskyste *The Spark* du 2 septembre.

La dernière semaine du mois d'août, le FBI et l'IRS (l'administration fiscale) ont perquisitionné la demeure de Gary Jones, le président du syndicat des travailleurs de l'automobile, UAW, la demeure de l'ancien président de l'UAW Dennis Williams, ainsi que d'autres locaux du syndicat, six sites en tout dans quatre États différents, de la Californie au Michigan en passant par le Wisconsin et le Missouri.

Les seuls détails révélés aux médias étaient destinés à alimenter les soupçons de corruption et de prévarication qui couraient depuis deux semaines. Les médias ont ajouté des anecdotes croustillantes pour pimenter l'affaire : de l'argent compté dans des garages, des réceptifs remplis d'argent... mélangeant cela à l'enquête pour corruption menée chez Chrysler il y a quelques mois.

Jusqu'à maintenant, aucune charge n'a été retenue contre l'un ou l'autre des deux présidents. Et il n'y en aura peut-être jamais. Mais il est clair que le gouvernement veut les faire passer pour coupables tant que leur innocence ne sera pas démontrée !

Comme par hasard, ces perquisitions ont eu lieu moins de trois semaines avant l'expiration des contrats que l'UAW avait passés avec les dirigeants des trois grands de l'automobile, General Motors, Ford et Fiat Chrysler, contrats qui sont donc renégociés en ce moment même. Ne serait-ce pas un bon moyen de briser le syndicat et démoraliser les ouvriers, à la veille d'une épreuve de force avec les patrons ?

Il est évident que le gouvernement américain veut intervenir dans les affaires du syndicat des travailleurs de l'automobile. Il craint peut-être que la situation politique et économique dans laquelle se trouvent les

travailleurs ne mène à des luttes et des grèves. Alors que les attaques brutales des patrons poussent les travailleurs dans leurs retranchements, une partie du gouvernement voudrait se débarrasser complètement des syndicats.

Certes, comme dans bien d'autres grandes organisations, il y a quelques individus qui se font corrompre. Les travailleurs, eux, subissent des affronts quotidiens au travail, toute l'injustice des reculs inscrits dans les contrats, et le peu de succès des mobilisations qui n'aboutissent même pas à de petites victoires. Et, par-dessus tout cela, les travailleurs sont réellement irrités par les petits avantages et les privilèges qui ont cours dans le syndicat, sans compter les allégations de véritable corruption et prévarication.

Mais penser que le FBI ou l'IRS agissent parce qu'ils se soucient de l'intérêt des travailleurs serait une erreur. Ils se livrent à une véritable attaque contre la seule organisation que la classe ouvrière a aujourd'hui, et

contre la classe ouvrière elle-même. Peut-on vraiment penser que ces agences fédérales, qui représentent les patrons, Wall Street et la classe capitaliste, vont faire le ménage dans le syndicat dans l'intérêt des travailleurs ?

Il y a certes des problèmes dans le syndicat, tout d'abord et principalement leur politique de partenariat avec les

patrons, qui a mené les travailleurs de reculs en reculs. C'est une raison valable pour critiquer les dirigeants et une raison valable pour contester la direction du syndicat. Mais c'est aux travailleurs de résoudre ce problème et de faire le ménage dans leur maison. Personne ne le fera à leur place.

*The Spark*



Manifestation de travailleurs de l'UAW.

## Août 1939 : signature du pacte germano-soviétique

Le 23 août 1939, sous l'œil de Staline, Molotov, le ministre soviétique des Affaires étrangères, signait avec son homologue allemand von Ribbentrop le pacte germano-soviétique. Cet accord de non-agression entre la dictature nazie et la bureaucratie soviétique était une nouvelle trahison du prolétariat international à la veille de la généralisation de la guerre.

En août 1939, la guerre avait déjà commencé, et pas seulement en Asie, où le Japon poursuivait sa conquête de la Chine. En Europe, Hitler avait annexé l'Autriche et la Tchécoslovaquie, avec l'aval des autres puissances européennes qui avaient signé avec lui les accords de Munich. Hitler s'appêtait à lancer ses troupes contre la Pologne.

Ce fut la stupeur, et pas seulement dans les chancelleries occidentales, lorsque le 24 août le monde apprit cette alliance entre l'URSS des bureaucrates et l'Allemagne nazie que Staline prétendait combattre. Avec son cynisme coutumier, celui-ci porta un toast à Hitler : « Je sais l'amour que porte à son führer la nation allemande. Je bois à sa santé. » Plutôt que de lier son sort aux puissances colonialistes d'Europe occidentale, qui en cas d'attaque de l'Allemagne ne lui auraient offert tout au plus qu'une aide, Staline choisissait de s'allier à l'impérialisme allemand, même dirigé par les nazis menaçants, dans l'espoir de rester hors du conflit.

### Staline, intendant d'Hitler

Le pacte était censé interdire pour dix ans toute action agressive contre l'un des co-signataires. Des clauses commerciales permettaient à l'Allemagne d'obtenir certaines matières premières (cuivre, pétrole) indispensables

pour préparer la guerre. Ces fournitures continuèrent jusqu'en juin 1941, à la veille de l'offensive allemande contre l'URSS.

En signant un accord avec Staline, Hitler s'assurait que l'Allemagne n'aurait pas à se battre directement sur deux fronts comme lors de la Première Guerre mondiale. Quant à la bureaucratie soviétique, pour prix de sa dernière ignominie, des clauses secrètes lui assuraient de recevoir une part de la Pologne. Son armée en envahit la partie orientale quinze jours après l'attaque d'Hitler à l'ouest. Puis Staline, avec la complicité d'Hitler, allait s'attaquer à la Finlande et annexer les pays Baltes.

L'accord comprenait aussi la coopération entre les polices politiques des deux pays, la Gestapo et le NKVD. En plus d'une lutte commune contre toute résistance en Pologne, il prévoyait l'échange de prisonniers entre geôliers : des antifascistes allemands réfugiés en URSS seraient renvoyés à leurs bourreaux, en échange d'opposants au régime de Staline arrêtés en Allemagne.

À la veille de la guerre, l'URSS était affaiblie. Staline avait fait exterminer à travers les grandes purges de nombreux cadres de l'Armée rouge et déporté plus de 30 000 d'entre eux, accusés d'être des agents d'Hitler. Après l'arrivée d'Hitler



Von Ribbentrop trinque avec Molotov et Staline.

au pouvoir en 1933, il avait d'abord tenté d'établir des liens avec le régime nazi, sans succès. Il avait cherché ensuite des alliés du côté d'autres États occidentaux, les présentant comme des démocraties avec lesquelles l'URSS pouvait s'allier contre le fascisme. Ainsi, dès 1935, fut signé l'accord Laval-Staline, un soutien à la politique de réarmement de l'impérialisme français par l'Union soviétique et par le PCF.

À aucun moment les bureaucrates ne considérèrent que le développement de perspectives révolutionnaires pouvait être une issue pour l'URSS. Pourtant, au cours des années 1930, les travailleurs montrèrent leur combativité, parfois révolutionnaire comme en Espagne après la tentative de coup d'État de Franco. Au contraire, les partis communistes cornaqués par la bureaucratie soviétique orientèrent les luttes dans des impasses politiques.

Les accords de Munich, en novembre 1938, avaient montré ce que pouvaient valoir des traités d'alliance, la France et la Grande-Bretagne acceptant de voir un de leurs alliés (la Tchécoslovaquie) dépecé à la demande d'Hitler. C'était la méthode des dirigeants des impérialismes repus pour lui indiquer qu'il avait les mains libres pour orienter ses conquêtes vers l'est.

### Une capitulation de la bureaucratie soviétique devant Hitler

En signant un accord avec Hitler, Staline pensait sans doute leur rendre la monnaie de leur pièce. Ce calcul ne négligeait qu'une chose : comment pouvait le comprendre le mouvement ouvrier international, et en particulier les communistes qui croupissaient dans les camps de concentration en Allemagne ?

Dans le monde entier, les travailleurs conscients qui se sentaient encore solidaires de l'URSS et du mouvement communiste furent décontenancés par ce cynisme et se sentirent abandonnés face au danger de guerre mondiale.

En France, ce fut la stupeur et l'effarement dans les rangs du PCF. Quant à sa direction, prise au dépourvu, elle tenta de rassurer la bourgeoisie française alors que le parti se trouvait dans la situation de défendre la politique extérieure de l'URSS opposée à celle de son propre impérialisme. *L'Humanité* du 25 août proclama ainsi que les militants du PCF étaient prêts « à remplir leur devoir de Français dans le cadre des engagements contractés par

leur pays ». Cet alignement derrière son propre impérialisme, confirmé par le vote des crédits de guerre le 2 septembre 1939, alors que la presse communiste était déjà interdite, ne suffit pas à sauver l'appareil. Le PCF fut dissous fin septembre par le gouvernement.

### L'Union soviétique en danger

Même du point de vue de la bureaucratie à la tête de l'URSS, le pacte germano-soviétique était en réalité un traité de dupes. Hitler en parlait lui-même comme d'un chiffon de papier. Le répit servit surtout à lui faciliter ses brigandages à l'ouest de l'Europe. En faisant de l'URSS un voisin immédiat, le partage de la Pologne facilitait les préparatifs d'invasion par l'Allemagne. Comme l'écrivait Trotsky en juin 1940 à propos d'Hitler, « ses victoires à l'ouest ne sont qu'une gigantesque préparation pour un gigantesque mouvement vers l'est ».

L'accord avec Hitler affaiblissait encore plus l'URSS. L'État ouvrier issu de la révolution d'Octobre ébranlait ce qui lui restait de sympathies dans le prolétariat international, à la veille d'une guerre inévitable avec l'impérialisme. Le traité germano-soviétique résumait le degré de dégénérescence des dirigeants staliniens, prêts à liquider toute apparence de politique révolutionnaire et à donner l'accolade à un Hitler, bourreau du mouvement ouvrier allemand, pour tenter de sauver leur propre peau. Il n'allait pas empêcher Hitler de déclencher la guerre contre l'URSS en juin 1941.

Gilles Boti



22 juin 1941, début de l'invasion de l'URSS. Un soldat allemand approche du corps d'un soldat soviétique.

# France-Russie-États-Unis : relations d'affaires entre brigands

Après la rencontre entre Macron et Poutine, mise en scène le 19 août au fort de Brégançon, Jean-Yves Le Drian, ministre des Affaires étrangères, et Florence Parly, ministre de la Défense, sont allés le 9 septembre à Moscou pour sonner « la fin de la défiance » entre la France et la Russie et lancer « un nouveau départ ».

En langage diplomatique, un nouveau départ signifie reprendre les relations distendues en 2014 à cause du soutien apporté par Poutine aux sécessionnistes du Donbass en Ukraine et de l'annexion de la Crimée par la Russie. Si les médias parlent d'un tournant prorusse de Macron, il s'agit plutôt du retour aux relations d'avant la guerre

en Ukraine, quand Poutine était le bienvenu dans toutes les grand-messes internationales.

Lors de la crise ukrainienne, ce sont les États-Unis, sous Obama, qui avaient décidé des sanctions, suivis bon gré mal gré par la France et l'Allemagne. Déjà à l'époque, Merkel et Hollande auraient voulu reprendre au plus vite le cours



Un des navires commandés par la Russie et achetés par l'Égypte.

des affaires avec la Russie, continuer à lui acheter son gaz ou à lui vendre des navires de guerre, comme les *Mistral*, commandés par Poutine en 2010 et que Hollande a finalement revendus en 2016 à l'Égypte.

Comme toujours, l'impérialisme français, parce qu'il est faible, est tiraillé entre son alignement derrière la politique des États-Unis et la défense de ses intérêts particuliers. Ne pas suivre les États-Unis, c'est risquer de perdre des marchés au profit des

capitalistes américains ; c'est risquer de lourdes sanctions en ne respectant pas un embargo comme celui décrété par Trump contre l'Iran. De l'autre côté, pour la bourgeoisie française, se rapprocher de la Russie qui reste une puissance importante en Europe, en Asie centrale mais aussi en Syrie, où elle soutient Bachar el Assad, c'est ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier.

Dans le personnel politique français, et pas seulement du côté de Marine Le Pen et de l'extrême droite, existe un courant russo-ophile, hostile aux sanctions économiques et favorable à des relations plus intenses avec la Russie. Jean-Pierre Chevènement et Hubert Védrine, deux anciens ministres socialistes, seraient d'ailleurs à la manœuvre pour rapprocher Macron de Poutine. Outre leur admiration pour la façon dont ce dernier a restauré l'appareil d'État russe déliquescents dans les années 2000 et leur

indifférence pour les méthodes musclées qu'il utilise contre ses opposants, ces responsables politiques estiment que les capitalistes français pourraient trouver leur intérêt dans des relations avec la Russie et dans une plus grande liberté de manœuvre vis-à-vis des États-Unis.

Si Macron cherche à se tailler un costume de grand homme d'État européen en rencontrant Poutine, il défend d'abord les intérêts des Total, Thales, Renault et autres groupes implantés en Russie. Dans le contexte de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine mais aussi l'Europe, les considérations sur les droits de l'Homme, ceux des peuples ou la démocratie ne sont là que pour le décor. Et du point de vue des travailleurs, les accords que Macron pourra signer, que ce soit avec Trump ou avec Poutine, resteront des accords entre brigands criminels.

Xavier Lachau

## Mille milliards d'euros : le magot des parasites

My boss is rich. Pas seulement lui, mais aussi la trésorerie des entreprises. À l'instar de celle des États-Unis, la trésorerie des entreprises dont le siège est en Europe, ainsi que celles du Moyen-Orient et d'Afrique, s'est envolée en 2018.

Près de 1 100 milliards d'euros, c'est le trésor de guerre des groupes capitalistes de la zone EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique), dont l'activité, en principe, n'est pas spécialisée dans la finance. Dix ans après la crise des « subprimes », ces entreprises ont su se construire, d'après l'agence de notation Moody's, un matelas de liquidités d'une épaisseur record, et surtout en hausse de 15% en un an.

Loin du bas de laine des

ménages, le volumineux cash des entreprises a pour fonction d'alimenter les rachats d'actions, qui font monter la cotation en Bourse et se traduisent mécaniquement par une hausse des dividendes. Mais plus encore, il permet aux capitalistes de guetter les opérations de fusion-acquisition, c'est-à-dire de rachat d'entreprises. Si les plus gros actionnaires se réjouissent, ces opérations financières se traduisent, dans la vie réelle, par des suppressions

d'emplois en cascade.

À l'heure où les tarifs de l'électricité et du gaz ont bondi en France, cela ne consolera pas les consommateurs d'apprendre que, toujours selon Moody's, les plus gros détenteurs de trésorerie sont, en Europe, les grandes entreprises du secteur de l'énergie. EDF par exemple, troisième parmi les gros « accumulateurs », a vu ses réserves prospérer de 30% en un an, jusqu'à atteindre 34 milliards d'euros. EDF s'est construit ce matelas de bonne graisse non point tant grâce à son activité d'énergéticien – surtout à celle des 150 000 salariés – que grâce à ses activités financières.

Les bas taux d'intérêt, tellement bas qu'ils en sont négatifs, permettent à ces sociétés de gonfler encore leurs réserves et de multiplier les spéculations et opérations financières, au détriment des emplois et des consommateurs, imposant ainsi la double peine à la population ouvrière. Ces masses d'argent accumulées par les capitalistes dans la sphère industrielle et celle des services, à mille lieues d'augmenter la production ou d'améliorer les conditions de travail, partent en pure perte pour la société. Au contraire, elles créent des chômeurs et accélèrent la formation de la bulle financière spéculative. Du pur parasitisme!

Viviane Lafont

## SKF – Saint-Cyr-sur-Loire : à qui profite la robotisation ?

« SKF nous apporte la preuve que l'on peut remplacer des hommes par des robots pour gagner des parts de marché, tout en confortant les emplois » : voilà ce qu'a prétendu la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, lors d'une visite jeudi 5 septembre à l'usine SKF de Saint-Cyr-sur-Loire, en Indre-et-Loire.

Le problème, c'est que ce n'est pas vrai. Dans ce monde capitaliste, les robots, tout comme l'informatisation des postes de travail, servent à diminuer les coûts de production et ils entraînent des suppressions d'emplois, à SKF comme ailleurs.

L'objectif des patrons est de gagner des parts de marché. Les activités nouvelles à l'usine de Saint-Cyr-sur-Loire ont généré

très peu de nouveaux emplois. En effet d'autres sites de production, à Saumur, Dunkerque ou Montigny, ont été totalement ou partiellement fermés, pendant que leur activité était déplacée vers l'usine SKF d'Indre-et-Loire. En réalité, ce sont principalement des mutations qui ont eu lieu. La modernisation de l'usine ne garantit en rien la pérennisation des emplois, car c'est le profit des actionnaires qui compte.

Pour que l'automatisation et l'informatisation soient au service des hommes et ne nuisent pas aux travailleurs, il faudra que ceux-ci décident, et non les patrons, et qu'ils imposent une répartition du travail entre tous sans perte de salaire.

Correspondant LO

## Les riches toujours plus riches



# Urgences: Buzyn laisse couler l'hôpital

Plus de la moitié des services d'urgence des hôpitaux restent en mouvement, certains depuis six mois. Après deux séries d'annonces de la ministre, rien n'a avancé dans les revendications du personnel de ces services, ni sur les 10 000 embauches demandées, ni sur les 300 euros net d'augmentation mensuelle de salaire. Seules quelques vagues allusions à des possibilités de réouverture de lits fermés ont été lancées.

La ministre de la Santé, en revanche, n'a pas été avare de grands mots (qui ne coûtent rien), ni de plans aux chiffres ronflants dont seuls les zéros sont bien réels. 754 millions en quatre ans, promet-elle. Il s'agit de sommes simplement réaffectées, a commenté l'urgentiste Patrick Pelloux, à partir de l'enveloppe déjà budgétisée dans l'Objectif national de dépenses d'assurance maladie



**LA MINISTRE PREND DES MESURES**

(ONDAM), donc qui manqueront ailleurs.

Pour panser les plaies des Urgences, Buzyn annonce... un pacte de refondation. Il serait fait appel à des renforts de médecins et autres soignants, en ville comme à l'hôpital. Combien, où, quand? Rien n'est précisé.

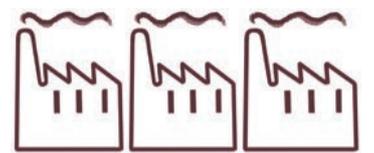
En tout cas, il n'est nulle part question d'embauches alors que, comme le déplore une infirmière urgentiste d'Épinal, « fin août, on était déjà à plus cent heures supplémentaires ». Une plateforme de tri à distance baptisée SAS (service d'accès aux soins), opérationnelle « d'ici l'été »,

devrait désengorger l'actuelle régulation, en orientant les malades vers une téléconsultation, un médecin de ville, un kinésithérapeute, un pharmacien ou, en dernier ressort, un service d'urgence pas encore débordé... On croirait presque retrouver l'ambulance qui tourne sans jamais pouvoir quitter le rond-point, dont l'occupant finit dans le corbillard, tournant lui aussi. Une cinquantaine de maisons médicales de garde supplémentaires sont censées soulager les Urgences et, comme déjà annoncé, des contrats hôpital/Ehpad permettraient de les court-circuiter pour l'admission des pensionnaires âgés.

Enfin, en aval, là où le bât blesse d'autant plus que la solution est évidente, Buzyn propose d'optimiser les lits vides existants grâce à l'embauche... de gestionnaires de lits et à l'utilisation d'un logiciel de prédiction des besoins. Comme s'il était besoin d'acheter et d'apprendre à utiliser un tel outil pour voir à quel point les malades déjà pris en charge s'entassent sur des brancards dans les couloirs, faute de lits ouverts dans les services d'hospitalisation, et surtout de personnel pour s'en occuper!

L'argent nécessaire pour le système de santé, en particulier pour l'hôpital malade des sous-effectifs, du manque de lits disponibles et même de matériel, pour les salaires insuffisants versés au personnel, cet argent existe, y compris dans le budget de l'État. Combien de milliers d'embauches d'agents de service, d'employés, d'aides-soignantes, d'infirmières, de techniciennes de laboratoires, de médecins et de kinés financeraient les 40 milliards d'allègements de charges attribués cette année aux propriétaires des grandes entreprises du pays?

**Viviane Lafont**



## Dans nos bulletins d'entreprise

### Cherchez l'erreur

Suite aux travaux de cet été au bloc opératoire UCA, les locaux ont été contaminés par de la poussière. Il a donc fallu jeter du matériel médical de pointe, parce que la direction est incapable d'organiser des travaux proprement.

La direction est à la pointe du progrès... pour faire faire de bonnes affaires aux marchands de matériel.

Hôpital de Bicêtre

### Grève aux blocs du 2<sup>e</sup> de Brabois

Mercredi 28 et jeudi 29 août, tous les infirmiers du bloc du 2<sup>e</sup> étage de Brabois adultes se sont mis en grève.

Ils sont en colère, car la direction leur impose maintenant une à deux fois par semaine des horaires de 12 heures de travail, qui s'ajoutent aux astreintes et perturbent leur vie personnelle. Ils refusent aussi la polyvalence et la perte de RTT que ce nouveau cycle leur impose, et ils dénoncent le manque de personnel

CHU Nancy

### Spirale infernale

Un phénomène se répand dans plusieurs services de l'hôpital. Face à la pénurie des collègues de nuit, l'équipe de jour est sur-sollicitée: nuits en heures supplémentaires, plannings chamboulés, passage en douze heures...

Pas besoin d'être une lumière pour comprendre qu'épuiser les collègues de jour pour pallier le manque de personnel de nuit ne peut pas être la solution.

Hôpital Saint-Louis Paris

### Cela se passe comme ça aussi à Tenon

À Tenon, comme à Lariboisière, après leur accouchement, les femmes précaires ne sont pas gardées à la maternité mais autorisées à rester dans la salle d'attente pendant un mois pour ne pas retourner à la rue, faute de place dans les centres d'hébergement.

La moindre des choses serait que ces femmes qui viennent d'accoucher puissent dormir dans un lit, dans une chambre.

Ce n'est pourtant pas la place qui manque dans l'hôpital, à commencer par le 3<sup>e</sup> étage de la Maternité qui est vide.

Hôpital Tenon Paris

## Le mécontentement est Collectif

Lors de l'assemblée du Collectif inter-urgences, le 10 septembre, 200 à 250 personnes venant de tout le pays ont procédé à un état des lieux. Des hospitaliers des Urgences de différents hôpitaux de différentes régions ont exprimé leur mécontentement.

En Ile-et-Vilaine, en région PACA, Pays de la Loire, Bretagne, dans le Grand-Est ou dans les Hauts-de-France, les dernières annonces de la ministre Agnès Buzyn ne passent pas. Certains faisaient part des difficultés

à mobiliser leurs collègues, mais d'autres ont salué l'existence du mouvement, qui redonnait le moral et montrait que la lutte avait déjà partiellement payé. Entre autres, la prime de 100 euros net par mois accordée en juillet au personnel des Urgences lui est due.

Dans la discussion, plusieurs militants du mouvement ont affirmé la nécessité de s'adresser au personnel des autres services. De même, ils ont souligné qu'un mouvement général de tous

les hôpitaux, soutenu par la population, est indispensable.

En effet le gouvernement ne lâche toujours rien sur le fond: personne n'était dupe des 750 millions d'euros promis par Buzyn, car tous avaient compris qu'ils ne font nullement partie d'un budget supplémentaire.

C'est dire, comme l'exprimaient clairement les présents, à quel point Buzyn n'en a pas fini avec le personnel des hôpitaux.

**Correspondant LO**

## Chantiers de l'Atlantique - Saint-Nazaire: affichage de rêves de patron

Les Chantiers de l'Atlantique ont lancé une campagne de communication, intitulée de façon provocante « Vivez vos rêves », annonçant le recrutement de 400 CDI.

Depuis cet été, des affiches parsèment le littoral et les gares du Grand Ouest (jusqu'à la gare Montparnasse à Paris) avant d'arriver dans l'est du pays en septembre.

Le carnet de commandes

des Chantiers est plein pour les années à venir et, faute d'effectifs suffisants dans les bureaux d'études, les ateliers ou à bord des navires en construction, les conditions de travail sont tendues et pénibles.

Les 400 embauches annoncées sont bien loin de ce qui serait nécessaire. Pourtant, seulement la moitié de ces emplois sont actuellement pourvus, alors que des centaines de travailleurs sous-traitants, intérimaires et apprentis voient leur demande d'embauche refusée, même s'ils sont considérés comme suffisamment

compétents pour travailler d'ores et déjà sur le site avec un statut plus précaire. Quant aux salaires proposés, ils restent au ras du plancher: de l'ordre de 1 300 euros pour un ouvrier qualifié travaillant en équipe. Loin du rêve annoncé donc, à part bien sûr pour le patron des Chantiers.

**Correspondant LO**

## Hôtel Ibis – Batignolles : huit semaines de grève

**Malgré le silence des directions d'Accor et de STN, les femmes de chambre, gouvernantes et équipiers de l'hôtel Ibis, situé dans le 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris, ne désarment pas.**

Travaillant pour le groupe sous-traitant STN, ils exigent leur embauche directe dans l'hôtel, pour bénéficier des salaires et conditions de travail des employés du groupe Accor. Actuellement, leurs salaires sont bien plus bas et leurs conditions de travail plus dures : STN exige en effet des femmes de chambre de nettoyer trois chambres et demie en une heure, sans leur payer leur dépassement horaire. Les salariés demandent donc l'installation d'une pointeuse

infalsifiable pour éviter les vols sur leurs feuilles de paie. Ils demandent également l'arrêt des mutations forcées. En effet, pour se débarrasser des femmes de chambre usées par le travail, la direction les mute dans des lieux très éloignés. Le groupe Accor comme STN prétendent ne pas avoir assez d'argent pour un panier repas, pour une prime de nettoyage et de repassage. C'est se moquer du monde : le groupe Accor a quintuplé son bénéfice en 2018, réalisant 2,23 milliards d'euros.

Le mépris de l'encadrement est aussi la règle : l'ancien directeur est même accusé d'avoir violé une femme de chambre, en mars 2017. Il a bénéficié de l'avocat du groupe Accor, alors que la femme de chambre, toujours en arrêt de travail, n'a eu de soutien que de ses collègues.

La société STN use de toutes les pressions sur les salariés : quand elle leur avance de l'argent, elle se rembourse sur la feuille de paie suivante en prenant 20 % d'intérêt. Toutes ces malversations font dire aux salariés qu'Accor et STN ont des draps blancs mais les mains sales.

La CGT-HPE (Hôtels de prestige et économiques) a



organisé une caisse de solidarité. Samedi 7 septembre à midi, les grévistes se sont rassemblés avec leurs soutiens pour toucher leur chèque de grève, de 700 à 800 euros. Les femmes de chambre, sous les acclamations, brandissaient

fièrement leur chèque, montrant par là qu'elles sont prêtes à tenir. Une fête de quartier est d'ailleurs annoncée pour le 20 septembre non loin de l'hôtel, dans le parc Martin-Luther-King, pour soutenir les grévistes.

**Correspondant LO**

## Hôtel NH Collection – Marseille : les femmes de ménage toujours mobilisées

**Pour soutenir la grève des femmes de ménage de l'hôtel NH-Collection, à Marseille, commencée il y a cinq mois, un rassemblement se tenait mardi 10 septembre devant l'hôtel, à l'appel de la CNT-SO et de la CGT-HPE (Hôtels de prestige et économiques).**

Les femmes de ménage, dénonçant les conditions imposées par le sous-traitant Elixor, revendiquent toujours le rappel des impayés sur salaire, une augmentation du taux horaire, un 13<sup>e</sup> mois. Aux cris de « sous-traitance = maltraitance », elles demandent aussi la fin de la sous-traitance, pour avoir les mêmes salaires et les mêmes conditions de travail que les femmes de chambre du groupe NH.

La présence à la manifestation des employés de l'hôtel Golden Tulip Villa Massalia était un encouragement : à l'issue de leur propre grève en janvier 2019, ceux-ci ont obtenu leur dû, ainsi que l'ouverture

de négociations collectives pour la réintégration du personnel sous-traitant dans le groupe. Comme disait l'un d'eux : « On fait le même travail, on doit être payés pareil. »

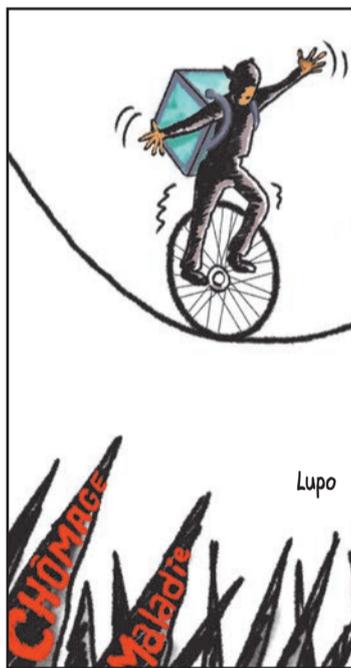
Les manifestants ont ensuite affiché leur soutien à la grève des femmes de ménage de l'hôtel Ibis Clichy-Batignolles devant l'hôtel Mercure Canebière flambant neuf. Inauguré début juillet 2019 par le même groupe Accor, il est situé à quelques pâtés de maisons des immeubles insalubres qui s'étaient effondrés dans le quartier populaire de Noailles, en novembre dernier. Tout un symbole.

**Correspondant LO**

## Loi Mobilité et plateformes Internet : pour la sécurité des patrons

**Rediscuté à l'Assemblée depuis le 10 septembre, le projet de loi sur les mobilités (LOM) comprend un article destiné à empêcher les chauffeurs et les livreurs des plateformes de faire reconnaître par les tribunaux leur situation de salarié, avec les droits qui en découlent.**

Les chauffeurs et livreurs à vélo des plateformes Uber et autres Deliveroo,



UberEats, Foodora ou Stuart ont un statut d'autoentrepreneur. Mis en concurrence, ils sont payés à la tâche, parfois sans même un minimum garanti, et leur rémunération peut être revue à la baisse sur simple décision de la plateforme, comme ce fut le cas récemment chez Deliveroo. Ils versent en général le quart de leur chiffre d'affaires à l'Urssaf, n'ont pas de congés payés, ne touchent pas d'indemnités si la plateforme ne les appelle plus.

Depuis environ deux ans, certains se sont syndiqués ou ont rejoint un collectif et plusieurs centaines d'entre eux ont attaqué leur patron aux Prud'hommes pour être reconnus comme salariés. Devant les tribunaux, leurs employeurs ont eu du mal

à prouver que les chauffeurs et les livreurs sont des travailleurs indépendants, alors que la géolocalisation permet de leur donner des ordres à tout moment. Même la Cour de cassation a dû reconnaître l'an dernier que tous les caractères d'une situation de salarié sont réunis. Le gouvernement a donc introduit dans la loi LOM un article qui prétend sécuriser le statut d'indépendant des travailleurs, mais qui sécurise en fait les patrons des plateformes en empêchant la requalification en salariés des autoentrepreneurs et artisans.

Adopté une première fois dans la loi de septembre 2018 sur l'avenir professionnel, cet article avait été invalidé par le Conseil constitutionnel. Le gouvernement espère donc que sa deuxième tentative sera la bonne. Il démontre en tout cas à quel point son indépendance vis-à-vis des patrons est proche de zéro !

**Jean Sanday**

## Orange – Lyon : attention, bâtiment neuf !

Depuis le début de l'année, Orange a emménagé dans un nouveau bâtiment à la Part-Dieu, le SKY. À peine arrivés, les salariés ont dû essuyer les plâtres. En avril, une centaine d'entre eux avaient manifesté contre l'organisation en flex desk, qui consiste à avoir moins de postes de travail que de salariés, mais aussi à cause des pannes d'ascenseur, du bruit et des contrôles d'accès.

Depuis, il n'y a pas eu de trêve estivale. Des fenêtres ont explosé et sont tombées, des fuites d'eau se sont répandues, les coupures d'électricité et de réseau se sont multipliées. Par chance aucun piéton n'a été blessé.

Orange se préoccupe bien de gaver les actionnaires, mais pas d'assurer des conditions de travail normales aux salariés qui font sa richesse.

**Correspondant LO**

## Auchan – Clermont-Ferrand : non au travail du dimanche !

**Samedi 7 septembre, des salariés d'Auchan et de plusieurs centres commerciaux faisaient signer une pétition devant le magasin de Clermont-Ferrand contre le travail du dimanche que la direction y impose.**

Cette dernière prétend que c'est sur la base du volontariat. Mais cela est faussé par les bas salaires. Un tract de la CGT rapporte que, chez Cora, deux

employés ont été licenciés pour refus du travail le dimanche. Quant à la majoration du salaire ce jour, elle vient d'être divisée par deux chez Bricorama.

Comme le dit le tract : « Vivre dignement ne doit pas passer par travailler le dimanche, mais par une augmentation des salaires. »

Et ce n'est pas aux travailleurs de subir les choix de capitalistes comme Auchan, qui a versé 1,9 milliard de dividendes aux actionnaires depuis 2013.

**Correspondant LO**

## RATP : grève le 13 septembre, un premier avertissement

Quelques jours avant le vendredi 13 septembre, la journée de grève contre la réforme des retraites s'annonçait comme un grand succès et un premier avertissement envoyé par les travailleurs au gouvernement Macron. Sa réforme des retraites, ils n'en veulent pas!

Au métro, chez les conducteurs, plusieurs lignes affichaient un taux de grévistes avoisinant les 90 à 100 %. Le décompte a été fait à l'initiative de certains conducteurs qui ont lancé sur Whatsapp: «*Moi je suis en grève le 13... qui me suit?*» et qui ont eu de nombreuses réponses positives. Il a suffi ensuite que chacun appelle les conducteurs qu'il connaissait et qui ne s'étaient pas encore déclarés grévistes, et les pourcentages ont atteint des

sommets.

Le mouvement s'accélérait aussi du côté des bus, où des conducteurs profitaient du dernier jour, mardi 10 septembre, pour se déclarer grévistes à leur tour. En station, en maintenance ou à l'ingénierie, la mobilisation était plus mitigée, mais l'inquiétude et la colère face à la réforme des retraites étaient partagées par bien des travailleurs.

Si elle était adoptée, cette réforme toucherait très durement ceux qui sont sous le



Banderole appelant à la grève dans un terminus du métro.

régime spécial de la RATP. Chacun calcule combien il pourrait y perdre: cela se chiffre en années de travail en plus pour avoir une retraite à taux plein et en centaines d'euros en moins pour le montant de la pension (de 356 euros pour un conducteur, à 540 euros pour un opérateur de maintenance, et bien plus encore pour les agents de maîtrise et les cadres).

Cela toucherait aussi tous

les autres travailleurs, du fait en particulier de l'instauration du système par points, qui obligerait à calculer la pension sur la carrière complète et non sur les 25 dernières années, pour ceux qui sont de droit privé, ou sur les six derniers mois pour ceux qui ont le régime RATP.

Bien des travailleurs de la RATP sont conscients qu'ils ne pourront pas mener la lutte tout seuls, s'ils veulent imposer davantage

qu'un aménagement de leur régime de retraite et s'ils veulent obtenir l'annulation pure et simple de la réforme prévue. Certains proposent de préparer la journée de mobilisation interprofessionnelle du 24 septembre. C'est avec la mobilisation de tous les travailleurs, du public et du privé, qui sont eux aussi concernés, qu'ils pourront faire reculer le gouvernement.

Correspondant LO

## Finances publiques : non aux suppressions d'emplois !

5 800 emplois vont être supprimés parmi les travailleurs des finances publiques sur les trois années entre 2020 et 2022, a annoncé Gérard Darmanin, le ministre de l'Action et des Comptes publics. C'est la poursuite de tout un plan de réduction des effectifs qui portera le nombre d'emplois supprimés en cinq ans à 10 000.

Pour justifier cette saignée, le ministre met en avant l'instauration du prélèvement à la source ou la suppression progressive de la taxe d'habitation. Mais ces mesures ne signifient pas forcément du travail en moins pour les agents des impôts. Sur le terrain, ceux-ci constatent au contraire que les réclamations se multiplient, et qu'il est de plus

en plus difficile d'y faire face avec des effectifs sans cesse réduits.

Dans certaines trésoreries, les agents sont déjà bien incapables de répondre à toutes les demandes. Ils croulent sous les courriels et ne peuvent prendre au téléphone qu'une petite partie des appels. Pendant ce temps, la file d'attente s'allonge à l'extérieur.

Un plan massif de fermeture des petites trésoreries locales est d'autre part en cours. Il est prévu de les remplacer par des permanences périodiques, souvent dans des «maisons de services publics» regroupant épisodiquement certains services de l'État ou La Poste. Cela réduira pour les contribuables la possibilité de rencontrer une personne capable de les renseigner sur leurs impôts, et éventuellement d'effectuer les rectifications qui s'imposent.

Les agents des impôts n'acceptent pas ces suppressions massives d'effectifs, la dégradation de leurs

conditions de travail et de l'accueil des usagers qu'elle entraîne. Ils sont appelés

par les syndicats à la grève le 16 septembre pour le dire.

Daniel Mescla

### À Strasbourg, un service public en démolition

Lors de l'inauguration, le 5 septembre, de la Foire européenne de Strasbourg, des agents de la direction des Finances publiques ont interpellé Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances. Ils dénoncent le projet de supprimer, dans le Bas-Rhin, 22 trésoreries de proximité et cinq services des impôts du

particulier.

Ces mesures accompagnent les milliers de suppressions de postes prévues à l'échelle nationale. Les fonctionnaires devront faire face à des mutations forcées et les usagers devront faire des dizaines de kilomètres pour trouver un employé à qui parler.

Correspondant LO

## Pollution industrielle : impunité patronale



Des tonnes de piles usagées à l'abandon dans l'ancienne usine Citron.

Les industriels ont la triste habitude, quand ils ferment leurs usines, de laisser en l'état des sols souillés par des produits toxiques. Près de 7 000 sites ainsi pollués sont officiellement recensés en France dans une base de données nommée Basol.

De récentes enquêtes de France info et France 3 Normandie ont montré

comment ces patrons bénéficient de l'inaction, voire de la complicité des pouvoirs

publics. C'est le cas du site de l'ex-usine chimique Wipelec à Romainville en Seine-Saint-Denis, qui a fermé en 2008 en laissant derrière elle un sol contaminé par du benzène et du trichloréthylène, des solvants hautement cancérigènes. Il restait cet été encore 500 kg de trichloréthylène sur le site. Malgré les protestations des riverains, les patrons n'ont pas été inquiétés jusqu'à aujourd'hui.

En Normandie, l'usine de recyclage de piles Citron a déversé pendant des années des polluants dans l'environnement. Un ancien employé témoignait: «*Il y avait trois souterrains et quand ils*

*étaient trop pleins, on nous disait de les vider. Donc on mettait des manches à incendie et on vidait ça dans le réseau d'eau.*» Cette pollution se faisait de préférence la nuit et s'est poursuivie malgré les mises en demeure de l'administration. Quand Citron a fermé en 2010, 110 employés ont été licenciés et 110 000 tonnes de mâchefers bourrés de métaux lourds abandonnés sur place.

Dix ans plus tard, une partie de ces métaux sont encore là. Le PDG a été condamné en 2016, mais il a fait appel. Aujourd'hui, il n'a toujours pas été définitivement condamné par

une justice peu pressée. En attendant, c'est l'État qui a dépensé plus de 35 millions pour la dépollution du site, alors que celle-ci devrait être intégralement à la charge des industriels.

Les travailleurs, qui font tourner ces entreprises, seraient les mieux placés pour rendre publics tous ces méfaits patronaux et limiter ainsi les dégâts. Mais, selon la législation et le rapport de force actuel, exercer un tel droit d'alerte, c'est risquer de perdre son emploi. Une nouvelle illustration du fait que le capitalisme n'est pas recyclable, et qu'il est urgent de le jeter à la poubelle.

A.D.

# La Redoute - Wattrelos : mis à pied pour une clémentine !

Il y a déjà deux ans, un travailleur de La Redoute à Wattrelos, dans le Nord, a été sanctionné d'une journée de mise à pied pour avoir mangé une clémentine près de son poste de travail, avec une perte de salaire de 70 euros. À l'époque, sur le site logistique de La Redoute, le Quai 30, les travailleurs avaient été nombreux à débrayer pour protester contre cette sanction inadmissible. Et plus de 700 salariés de l'entreprise (dont des agents de maîtrise et des cadres) avaient signé une pétition.

La direction n'avait pas voulu reculer. Alors ce travailleur, Smaïl, a attaqué aux Prud'hommes, devant lesquels il passait jeudi 5 septembre. Il entendait bien contester sa mise à pied et réclamer le paiement de cette journée perdue.

Cette sanction, pour un motif aussi ridicule, intervient alors que la direction fait pression sur l'ensemble des salariés afin d'obtenir

plus de production. Comme l'a déclaré Smaïl : « Si on ne peut pas se restaurer, on tombe, ce n'est pas possible. C'est quoi la prochaine étape ? Après il y a la publicité sur cinq fruits et légumes par jours... Moi, ça ne me fait pas rire, c'est un scandale ! On me reproche d'avoir mangé une clémentine sur mon lieu de travail. »

D'autres travailleurs témoignent de cette course à la production sous pression

des chefs, qui les épuise : « On se lève tous vers 4 heures et demie du matin. On n'a pas de pause avant 10 heures, donc tout le monde mange un gâteau ou une barre de céréales. » Ou bien : « On est serrés, on galère, le travail est fatigant. On n'arrête pas une seconde, ils sont toujours derrière nous. »

La réponse de la direction, qui parle de sécurité et d'hygiène pour cette clémentine, est complètement stupide. Les conseillers prud'hommes, qui eux-mêmes grignotaient pendant l'audience, comme l'a fait malicieusement remarquer un journal local, rendront leur décision le 14 novembre.

En attendant, dans l'entreprise, les travailleurs ne veulent pas se laisser faire. Fin août, deux débrayages ont eu lieu la même semaine, regroupant plus de la moitié



des travailleurs présents l'après-midi. Le premier parce qu'il faisait 42 degrés dans l'usine et que la direction refusait une pause supplémentaire, sous prétexte qu'il n'y avait pas officiellement de plan canicule. Il avait duré une bonne demi-heure. Le deuxième débrayage était une réaction aux pressions

inadmissibles de certains chefs.

La Redoute, qui se veut spécialiste de la communication et se gargarise de sa « responsabilité sociétale », s'est pris les pieds dans le tapis, tant elle est acharnée et mesquine vis-à-vis des travailleurs qu'elle exploite.

**Correspondant LO**

## Vivarte : jamais mieux servi que par soi-même

Le groupe Vivarte (André, Kookaï, Caroll, La Halle, Minelli, San Marina...) croule sous les dettes et est en train d'être dépecé enseigne par enseigne, avec à la clé des milliers de licenciements.

Entre 2014 et 2017, les effectifs sont passés de 22 000 à 14 000 et, rien qu'en 2017, plus de 2 000 emplois ont été supprimés. Le nouveau PDG, nommé par les fonds

d'investissement propriétaires, a annoncé la mise en vente d'ici 2021 des trois dernières filiales restantes.

Dans le même temps, on apprend que des primes

énormes ont été versées à des hauts cadres de la filiale Vivarte services, qui regroupe l'administratif. En deux ans (2017-2018), près d'un million d'euros ont été versés, contre seulement 35 547 euros en 2016. On ne connaît pas les noms des heureux bénéficiaires,

mais en 2017 ils étaient 31 (directeurs financiers, juridiques, DRH...), dont l'un a touché 150 000 euros. En 2018, ils étaient 14, dont l'un a touché 100 000 euros. Et c'est sans compter le versement de primes d'objectif (1,23 million en 2017 et près de 742 000 euros en 2018).

Les dirigeants de Vivarte disaient qu'il n'y avait aucune liquidité et des dettes, et qu'il fallait vendre des enseignes pour sauver le reste du groupe. Ces mensonges grossiers sont une raison de plus pour que les travailleurs refusent de payer.

**Cédric Duval**

## QUI SOMMES-NOUS ?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal septembre 2019.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

### Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à  Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris  
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

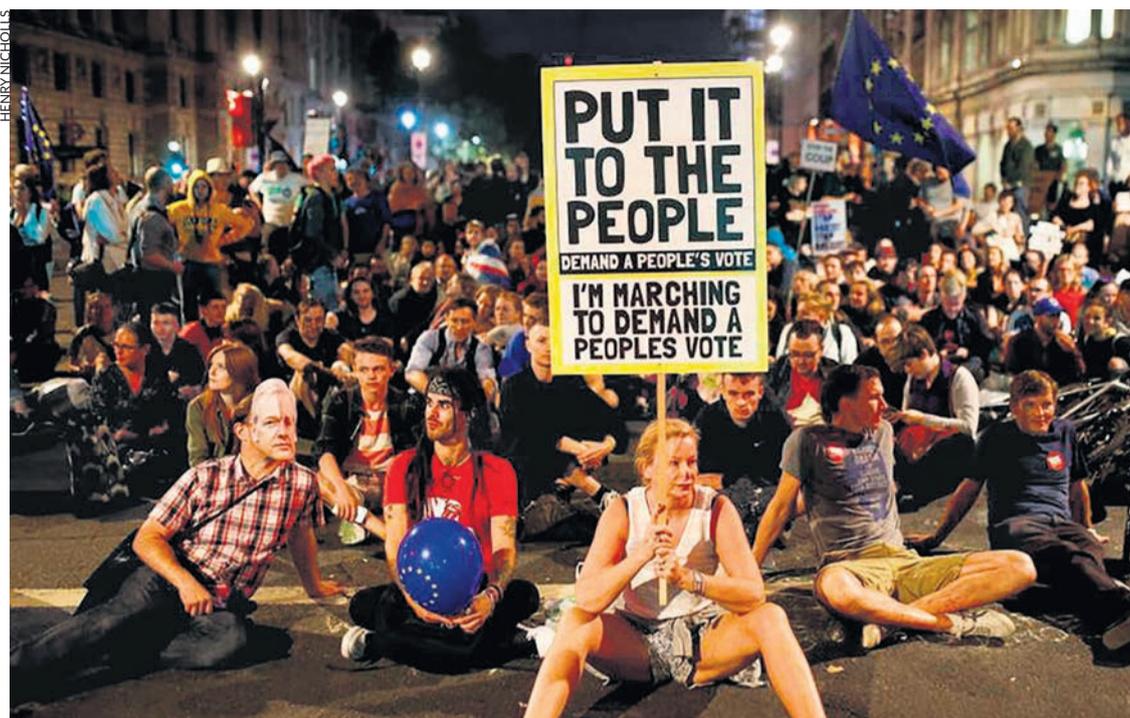
### Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org  
www.union-communiste.org  
contact@lutte-ouvriere.org

**Vidéos**  
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

**Audio-LO**  
www.lutte-ouvriere-audio.org

# Grande-Bretagne : le Brexit, du chaos à l'absurde



Manifestants devant Westminster le 28 août, réclamant un nouveau référendum sur le Brexit.

**Le gouvernement conservateur de Boris Johnson a usé de l'antique prérogative royale pour faire suspendre le Parlement britannique par la reine pour une durée record, cinq semaines, du 10 septembre au 14 octobre. Et même si la Haute cour écossaise a déclaré cette suspension illégale, elle continue à s'appliquer pendant que Johnson multiplie les artifices juridiques pour retarder l'application de ce jugement.**

S'étant fait élire à la direction du Parti conservateur en promettant de faire sortir le pays de l'Union européenne (UE) au 31 octobre et à n'importe quel prix, Johnson entend empêcher les parlementaires de s'y opposer. Par la même occasion il veut montrer aux factions de son parti qui avaient contraint Theresa May à la démission, que, malgré ses gaffes et ses bouffonneries, il est un homme à poigne, qui ira jusqu'au bout du Brexit et qui sera sans pitié

contre ceux qui se mettent en travers de son chemin.

Ainsi arrive-t-on à cette situation absurde où Johnson qui, depuis quatre ans, se pose en champion de la nécessité de rendre au Parlement britannique la « souveraineté » que lui aurait prise Bruxelles, veut priver ce même Parlement de tout droit de regard sur le Brexit et de tout moyen de s'opposer à un Brexit « dur ».

Ces manœuvres lui permettront-elles d'arriver à ses fins ? Nul ne peut le dire,

d'autant moins qu'à peine arrivé au pouvoir à la fin juillet, il a très vite érodé sa marge de manœuvre au Parlement. Il est vrai qu'il avait hérité d'une situation où les conservateurs ne disposaient plus que d'une seule voix de majorité – et encore, à condition que les dix députés du DUP, le parti de la droite protestante d'Irlande du Nord, votent pour le gouvernement.

Or, depuis, les bancs conservateurs se sont éclaircis, passant de 316 députés à 286 en cinq semaines : sept députés ont démissionné pour marquer leur opposition à la politique de Johnson (dont deux ministres, parmi lesquels son propre frère), deux sièges ont été perdus lors d'élections partielles consécutives à des décès, et surtout 21 députés, dont des poids lourds du parti, ont

été exclus pour avoir voté contre le gouvernement. C'est cette dernière mesure qui a choqué dans l'opinion publique, bien au-delà de la classe politique : exclure un député dans ces conditions, cela ne se fait pas dans le cadre bien policé des institutions britanniques, ou tout au moins seulement dans les coulisses. Or, au contraire, Johnson a tout fait pour que ces 21 exclusions soient aussi spectaculaires que possible, pour faire en sorte que les députés conservateurs restants tremblent pour leur carrière.

Pendant ce temps, la plupart des députés d'opposition constituaient un front visant à empêcher Johnson de quitter l'UE sans accord, le 31 octobre. Du coup, il collectionne les échecs. Non seulement il a perdu tous les votes importants au Parlement, mais il n'a pas réussi à empêcher l'adoption d'une loi le contraignant à demander à l'UE un délai supplémentaire jusqu'au 31 janvier, au cas où il n'aurait pas réussi à passer un accord de sortie pour le 19 octobre dernier délai. Qui plus est, Johnson a également échoué à faire adopter l'organisation d'élections anticipées pour le 15 octobre, élections dont il espérait évidemment qu'elles lui permettraient de retrouver une majorité.

Malgré la suspension du Parlement, Johnson se retrouve donc de fait dans une impasse similaire à celle qu'avait connue Theresa May. À défaut d'avoir une issue, il joue les fiers-à-bras, laissant entendre qu'il serait prêt à défier la loi que le Parlement vient juste d'adopter,

pour sortir sans accord de l'UE le 31 octobre, afin de respecter ce qu'il appelle « la volonté du peuple » – le vote en faveur du Brexit de 37% de l'électorat, il y a trois ans !

Ce qui paraît plus vraisemblable, néanmoins, c'est qu'il trouve un artifice pour obtenir un délai de l'UE sans le demander lui-même tout en provoquant une élection anticipée. Dans ce cas, le Parti conservateur et le Parti du Brexit, le parti ultra-souverainiste de Nigel Farage qui est arrivé en tête lors des élections européennes récentes, pourraient conclure un accord de répartition des sièges. Farage en a déjà fait la proposition et plusieurs ministres de Johnson ont repris cette idée à leur compte.

Si Johnson parvient à mener jusqu'au bout cette opération, elle entraînera de fait l'absorption des ultra-souverainistes et, sans doute, d'une partie des groupuscules d'extrême droite par le Parti conservateur. Ce ne serait pas la première fois : un processus similaire avait déjà eu lieu au début des années 1980. Comme à l'époque, un tel processus impliquerait un nouveau glissement à droite dans la vie politique et une montée en force de l'avidité patronale.

Face à cette menace, la classe ouvrière a plus que jamais besoin d'un parti à elle, lui offrant une autre perspective que de s'en remettre aux institutions politiques de la bourgeoisie, qui, durant ces trois dernières années passées sous le signe du Brexit, ont offert une caricature d'elles-mêmes.

**François Rouleau**

## Maroc : avorter, c'est risquer la prison

**Une journaliste marocaine a été arrêtée et emprisonnée sous l'accusation d'avortement illégal et de relations sexuelles hors mariage. Elle risque jusqu'à deux ans de prison. Au Maroc en effet, l'avortement est interdit, excepté quand la vie de la femme est en danger. Des centaines de milliers de femmes en subissent chaque année les conséquences.**

On estime que 600 à 800 femmes avortent clandestinement chaque jour. Les plus aisées peuvent faire appel à des professionnels, dans des cliniques ou des cabinets gynécologiques : le tarif d'un avortement dans ces conditions peut aller jusqu'à 4 000 dirhams (368 euros), presque deux fois le salaire minimum mensuel. Les plus pauvres doivent se contenter des « faiseuses d'anges », avec des conséquences parfois dramatiques pour leur santé, voire le suicide ou

l'abandon du bébé au coin d'une rue pour celles qui ne sont pas parvenues à avorter.

Jusqu'en août 2018, des femmes utilisaient un anti-inflammatoire vendu sans ordonnance, l'Artotec, pour avorter de façon médicamenteuse. Mais constatant cet usage détourné, le ministère de la Santé l'a interdit à la vente. Désormais, pour s'en procurer, il faut passer par le marché noir... et payer plus cher.

Suite à la diffusion sur France 2 d'un reportage sur

ce drame des avortements clandestins au Maroc, en décembre 2014, le roi Mohamed VI avait fait mine de vouloir élargir quelque peu les conditions autorisant l'interruption volontaire de grossesse. En juin 2016, un conseil de gouvernement avait adopté un projet de loi autorisant l'avortement dans les cas de maladie incurable du fœtus, de viol ou d'inceste... mais plus de trois ans après, la loi n'a toujours pas été promulguée.

Ce serait de toute façon une avancée dérisoire dans un pays où une femme portant plainte pour viol peut se mettre elle-même en danger si elle ne parvient pas à le prouver, puisque les relations extraconjugales sont aussi punies par la loi. Plusieurs femmes dans ce cas sont actuellement incarcérées.

Le régime marocain est rétrograde et répressif dans le domaine des droits des femmes comme dans tous les autres. Cela n'empêche

pas le gouvernement français d'entretenir avec lui les relations les plus cordiales. On a les amis qu'on mérite.

**Valérie Fontaine**



Manifestation pour exiger la libération de la journaliste toujours en détention préventive.